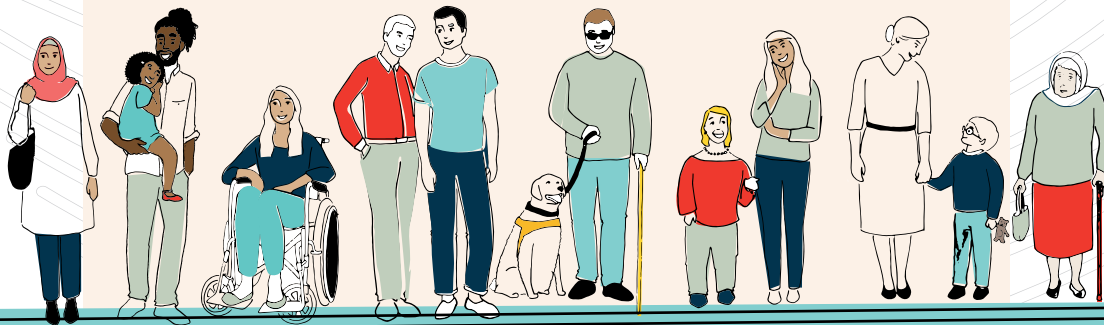


'L'ÉTAT DES LIEUX DU DROIT À LA DIFFÉRENCE EN TUNISIE': ENTRE ACCEPTATION ET REJET DE LA DIVERSITÉ SOCIALE 2018



PLAN DE LA SYNTHÈSE

I. Rappeler l'objectif du colloque

- 1) Discuter des définitions des termes du sujet
- 2) Restituer le débat dans ce cadre en le dépassant

II. Introduire les différents papiers

- 1) Expliciter les apports des différentes contributions dans la compréhension de cette problématique
- 2) Classer les papiers en deux sortes:
 - a. opérer un zoom sur l'état des lieux : état général d'intolérance et de refus de la diversité à tous les niveaux
 - b. identifier les causes de l'intolérance dans la société tunisienne

III. Synthèse et conclusion

- 1) Étudier le lien entre diversité et minorité et leurs conséquences sur le champ social en termes de stigmatisation, d'exclusion, de perte de la solidarité, de l'affaiblissement de la démocratie, de la production d'un trouble de l'identité,...
- 2) Rappeler les préconisations des auteurs, mais aussi celle de Tocqueville, plus que jamais d'actualité.
- 3) Focaliser l'attention sur la responsabilité politique qui est centrale pour le sujet

IV. Summary of the conference (10 pages)

| | |
|--|----|
| محتويات التلخيص | |
| التذكير بالهدف من تنظيم اليوم الدراسي | -1 |
| التعريف بالمدخلات و طرحها لمسألة الحق في الاختلاف في تونس من زوايا | -2 |
| معرفة مختلفة و متكاملة | |
| الاطار التشريعي | -1 |
| المنظور السوسيلوجي | -2 |
| المقاربة النفسية | -3 |
| المقاربة التنموية | -4 |
| محاولة في فهم دوافع الإقصاء اجتماعي للآخر المختلف وتمييزه | -3 |

V. Annexes

- Annexe1 : Liste des textes participants au Colloque
Annexe2 : Tableau de synthèse par macro catégorie de minorité

DROIT À LA DIFFÉRENCE EN TUNISIE

entre acceptation
et rejet de la
diversité sociale



Dans le cadre du projet 'Observatoire pour la défense du droit à la différence en Tunisie (O3DT)', l'association pour la promotion du Droit à la différence (ADD) et ses partenaires ont organisé le 19 octobre 2018 une journée d'étude de contributions académiques pour mettre en lumière les logiques sociales et identitaires du fait minoritaire et une réflexion sur la citoyenneté, démocratie et le mode de gestion de la diversité en Tunisie.

**SYNTHÈSE
ET
CONCLUSION
DES
TRAVAUX**

L'objectif annoncé pour l'organisation de cette journée d'étude est de «mettre en lumière les logiques sociales et identitaires du fait minoritaire et de mener une réflexion sur la citoyenneté, la démocratie et le mode de gestion de la diversité en Tunisie.»

Par soucis de clarté, il est essentiel de commencer par expliciter le sens des termes clefs qui composent le sujet afin de lever certaines ambiguïtés d'une part. D'autre part, ce travail préalable permet d'introduire le débat qui va être synthétisé et discuté dans ce qui suit.

Par ailleurs, la transparence sur les termes, expressions ainsi que sur leur signification permet, dans un deuxième temps, de mesurer les écarts entre représentation et réalité. Cependant, nous opérons le choix de nous focaliser sur les termes techniques (soulignés ci-dessus) qui sont au centre de la problématique soulevée par le sujet. Ces termes contiennent aussi bien l'essence du sens du sujet que les mécanismes qui sous-tendent la réflexion qui va se mettre en branle pour permettre ou mener à « une réflexion sur la citoyenneté, la démocratie et le mode de gestion de la diversité en Tunisie».

Quant au processus de «mise en lumière» il va accompagner tout le déroulement du fil directeur pour nous éclairer dans cette quête réflexive dans l'espoir de découvrir un début de réponse à cette problématique complexe et multidimensionnelle.

Les trois termes sélectionnés pour débiter cette discussion peuvent constituer de nouveaux thèmes de recherche à part entière si on les considère séparément. Donc, par soucis de simplification ils seront traités sous l'angle qui permet le meilleur éclairage du sujet.

- « la logique sociale » renvoie à la réflexion sur le fonctionnement de la société. Cette réflexion s'appuie notamment sur l'histoire et l'anthropologie, pour expliquer le processus de construction des systèmes de relations qui régissent le comportement de l'individu et du groupe.

Elle dépend de la vision du champ social (libérale ou conservatrice), de laquelle va découler une logique d'appartenance (modèle de solidarité à l'image de la conception de **E. Durkheim**).

L'affrontement de logiques sociales divergentes conduit à des conflits entre groupes aux intérêts divergents. Ces conflits matérialisent la lutte pour le pouvoir sur un territoire et une population donnée. Ils s'inscrivent dans une dimension politique de guerre des clans. Ces conflits de pouvoir se soldent le plus souvent par le triomphe et la diffusion de la vision du groupe le plus fort (le mieux doté) au détriment d'une pluralité conçue comme génératrice de morcellement et de scissions.

De cette lutte aussi bien physique que symbolique naîtra un groupe majoritaire avec une identité propre. Cette identité sera adossée à un corpus de normes et valeurs qu'il leur faudra objectiver. Cette transposition dans la société des nouvelles normes et valeurs se fait par l'exercice de la violence sur le groupe rival dans l'objectif soit de l'absorber, soit de le dissoudre.

La violence symbolique précède toujours la violence physique qui n'est déclenchée que dans le cas de l'échec de la première. La violence symbolique consiste dans un processus d'attribution de qualificatifs péjoratifs au groupe minoritaire qui vont marquer l'imaginaire.

L'objectif étant d'assigner ce groupe à un rôle différent de celui du groupe dit « normal ». Ce qui va conduire implicitement au traitement du groupe minoritaire en tant que subordonné ou inférieur.

Ce processus s'apparente à celui de l'étiquetage des personnes déviantes. En effet, **H. Becker**¹ nous explique qu'il y a une série d'actions chronologiques qui mènent à la stigmatisation d'un groupe sur la base d'une déviance.

Au départ, il y a toujours un groupe qui a intérêt à changer les règles sociales concernant une caractéristique ou un comportement qu'il juge inapproprié. Il va alors s'organiser pour construire des arguments et mobiliser l'opinion contre l'autre groupe afin de le caractériser comme socialement déviant.

A partir du moment où cette opinion devient largement diffusée pour que les individus l'utilise pour caractériser les personnes stigmatisés, elle devient effective.

Le plus souvent ce groupe « entrepreneur de morale » va chercher à inscrire son action dans la loi afin d'obtenir une sanction contre cette caractéristique. Ce processus a donc une dimension historique, une deuxième sociale et une troisième politique (législateur). C'est ce que nous allons retrouver dans le processus de « mise en minorité » ou encore de « stigmatisation par la diversité ».

Donc, l'éclairage des logiques sociales par un processus objectif permettra de mettre en évidence la dimension cachée et inconsciente² de ce même processus.

Celle-là même qui échappe à l'opinion et au sens commun. Celle-là même qui explique que les relations extérieures influent sur le comportement de l'agent social sans qu'il soit en mesure de les choisir, puisqu'elles s'imposent à lui.

Par ailleurs, ces logiques sociales sont le fruit de conditions institutionnelles et dispositionnelles qui les produisent et les reproduisent aussi longtemps que dure le consensus qui les fait exister.

C'est ce que nous allons appréhender au travers des différentes enquêtes réalisées sur la situation des minorités.

- « **la logique identitaire** » est une construction complexe qui fait appel à de nombreux champs disciplinaires. L'analyse du phénomène identitaire est à la fois sensible et complexe. Elle renvoie à son tour à d'autres logiques. Elles peuvent être d'ordre spatial ou temporel ou encore conjoncturel. En effet, l'identité est la notion qui renvoie directement à l'enracinement et à l'appartenance.

Sociologiquement, le débat autour de l'identité mobilise une énergie et un nombre d'auteurs quasi-infini.

Nous retiendrons que l'axe central autour duquel se cristallise la majorité des débats est constitué par une opposition entre une conception universaliste et une deuxième particulariste. Dans tous les cas l'identité est présentée comme étant le produit d'une socialisation culturelle.

Néanmoins, les difficultés surgissent lors qu'on commence à s'interroger sur les conditions du passage d'une identité culturelle à une identité politique. Sachant que le risque majeur serait d'affaiblir le sentiment de citoyenneté démocratique qui déboucherait sur une fragmentation identitaire.

Pour schématiser, on peut dire qu'il y a un premier stade de la maturité identitaire, celui où l'individu a l'identité de son groupe d'appartenance. L'autonomisation identitaire correspondrait à un état où l'individu aurait intégré ses spécificités et arrive à s'identifier à la référence universelle qui le sort (différencie) du groupe restreint d'appartenance.

Durkheim distingue identité individuelle et identité collective. Pour lui l'identité sociale est « un système d'idées, de sentiments, d'habitudes qui expriment en nous, non pas notre personnalité, mais le groupe ou les groupes différents dont nous faisons partie »³. Cette identité sociale correspond à l'enfance. Cependant, l'identité individuelle ne peut advenir que si l'individu bénéficie d'une éducation doublée d'une initiation. Or, seule cette seconde forme de l'identité a un caractère stable. Seule l'être social entretient une relation stable à la société et à ses groupes sociaux (famille, amis, associations,..).

Ce qui permet de comprendre le phénomène de l'indécision et le pouvoir d'influence qu'il est possible d'exercer sur des sujets instables sur le plan sociologique. Il y'a un effet d'entraînement puissant du groupe qui assigne un comportement identique à celui du groupe. Dans ce cas l'imitation se substitue à l'éducation et à l'initiation produisant des schémas comportementaux similaires.

- « **le fait minoritaire** » est le produit de rapports sociaux inégalitaires qui opèrent une hiérarchisation **essentialisante**⁴ pour celui qu'on « minore ». Il est le produit d'une logique social combinée à une logique identitaire dans le cadre du refus de toute diversité.

Ce terme est à la frontière de nombreuses disciplines, mais n'est défini clairement par aucune d'entre-elle. Il n'est donc pas figé et ouvre sur des interprétions multiples.

La définition du terme minoritaire dans le Grand Larousse : « un adjectif singulier invariant en genre relatif à la minorité, au plus petit nombre », ne nous apprend pas grand-chose en dehors du fait que la minorité se définit par opposition à une majorité, d'une part.

D'autre part, le terme minorité est toujours utilisé dans un cadre national (délimitation territoriale) pour distinguer entre la majorité et des minorités dans cet espace géographiquement délimité. Donc, il renvoie aux notions de citoyenneté et d'appartenance. L'identité nationale est censée être partagée par tous les citoyens. Or, l'établissement de catégories parmi les citoyens porte à penser que l'identité nationale se décline à son tour en autant de catégories. Mais cette approche est insuffisante pour l'éclairage de notre quête.

Alors, il est aussi possible de tenter de comprendre la notion de « fait minoritaire » par opposition à une notion bien définie dans le droit constitutionnel français, « le fait majoritaire » : « Le fait majoritaire est l'une des caractéristiques du régime de la Vème République qui tend à favoriser l'émergence d'une nette majorité, contrairement à la IVe République et une bipolarisation de la vie politique. »⁵.

Ce principe renvoie également à la règle constitutionnelle du principe d'indivisibilité : « Le principe d'indivisibilité signifie que la République est conçue au sein d'un Etat unitaire dans lequel la souveraineté nationale est indivisible. ».

Or, ce principe renvoie au paradigme de la domination cher à Max Weber. En effet, il est clair que l'organisation de la vie politique a besoin d'imposer un pouvoir central qui représente la majorité à une masse homogène qui s'emploie à assimiler les minorités. S'exerce alors une domination légitime et légale de la majorité sur les minorités.

Mettre le pouvoir entre les mains du champion de la majorité, revient à autoriser la majorité à dominer et dicter ses règles aux minorités.

Il n'est pas étonnant dans cette situation que le terme « minorité » ne soit pas clairement défini, et ce au-delà de la diversité des situations sous-jacentes à ce concept. Si nous revenons vers Weber, ce dernier précise que l'exercice du pouvoir par un groupe sur un autre groupe ne peut se réaliser que si le premier arrive à asseoir sa légitimité sur le second. Voilà, tout se joue à ce niveau des rapports sociaux puisque le groupe dominant va s'employer à développer des techniques afin de discréditer son adversaire politique, le groupe minoritaire.

A ce stade, la rupture est consommée entre les deux groupes sociaux qui s'affrontent désormais pour le pouvoir. Puisque seul le pouvoir permet d'obtenir un état donné de la société qui peut être soit égalitaire, ou inégalitaire.

Par ailleurs s'il est difficile de démontrer cet état de fait, que nous venons de décrire, c'est parce que la deuxième caractéristique de la domination est sa capacité à dissimuler ses propres fondements. En effet, l'exercice de la domination d'une part, suppose la soumission d'autre part, c'est un jeu de miroirs et de reflets. Or, la subordination est cachée sous une forme idéologique qui peut être d'ordre religieux ou économique ou autre.

C'est de ces idéologies qu'elle tire sa légitimité comme l'avait écrit Etienne de La Boétie : "pour que les hommes, tant qu'ils sont des hommes, se laissent assujettir, il faut de deux choses l'une : ou qu'ils y soient contraints, ou qu'ils soient trompés"⁶ .

Il n'est pas anodin de constater que dans le droit français la notion de minorité soit toujours définie négativement, par opposition à une autre notion, la majorité ou le majeur. Puisque le deuxième sens du terme minorité en droit correspond à l' « état de celui qui est mineur », en opposition à l'âge légal de la majorité civique. Si on additionne les deux sens du terme minorité ceci reviendrait à définir un groupe social qui est dépourvu aussi bien de la majorité civique que de la majorité politique.

D'ailleurs, c'est la science politique, dans le cadre de la signature des accords bilatéraux après la seconde guerre mondiale⁷, qui sera la première à donner corps au terme de minorité en lui associant des adjectifs épithètes « ethnique », « linguistique », « culturelle », « religieuse ». Mais ces accords seront transposés dans des textes juridiques qui protègent les minorités.

Par conséquent nous constatons que la logique de la diversité part d'un affrontement, entre des logiques sociales contradictoires, qui se matérialise par une lutte pour le pouvoir. Ce conflit va se cristalliser dans les identités divergentes des différents groupes en lutte. Chaque groupe va s'employer alors à diffuser et imposer son propre système de normes et valeurs. D'où l'affaiblissement de l'identité nationale et du lien social qui lui est associé. Cette fragmentation identitaire va remettre en cause le sentiment de citoyenneté démocratique. Ainsi, la boucle est bouclée pour instaurer un principe d'appartenance et une identité sur une autre base que la solidarité et la démocratie. La déstabilisation idéologique des individus va les plonger dans un état de doute propice à l'exercice d'un pouvoir d'influence. De la sorte, ils vont intérioriser aussi bien les normes et valeurs associés à cette idéologie que leur position de « différent ». Cette lutte entre « minorités » et « majorité » est un premier indicateur du délitement du lien social et de l'instabilité que ce dernier provoque. Cette situation traduit également la faiblesse du pouvoir central à imposer une vision unitaire inclusive sur la base de l'égalité du traitement et des droits des citoyens.

Ainsi, la définition et la discussion des termes majeurs du sujet du colloque, « la logique sociale » ; « la logique identitaire » ; « le fait minoritaire », nous a permis d'établir un lien entre ces notions. C'est précisément de ce lien que vont discuter les différents auteurs afin de nous aider à comprendre aussi bien la gravité du fait minoritaire que l'urgence de l'action induite par une description minutieuse de la situation des minorités en Tunisie. La gravité tient à la multiplicité des minorités qui est un indicateur du seuil de tolérance de cette société. La diversité des cas et des situations des minorités reflète le faible degré de tolérance envers la différence. L'urgence est exprimée dans tous les discours des victimes de ce traitement inégalitaire. Elle transparait au travers de chaque mot, de chaque détail qui peint une souffrance dans la dignité et dans le désir de retrouver une place au sein de la société.

En effet, il est urgent d'explicitier le fonctionnement des différents mécanismes qui mènent à la stigmatisation, puis l'enfermement des groupes minoritaires dans une représentation fallacieuse. Ce phénomène est un fait social que l'on peut caractériser de grave car il agit négativement sur la cohésion sociale, sur la construction identitaire et sur le sentiment d'appartenance. Or, en ce moment, et plus que jamais, la Tunisie a besoin de l'ensemble de ses forces vives pour se redresser dans l'espoir d'offrir un avenir meilleur pour tous et pour chacun.

L'étude de la situation des minorités au travers des différents axes proposés par l' Observatoire pour la défense du droit à la différence permet de donner une vue panoramique de la diversité des situations des groupes minoritaires. Pourtant, un élément agit comme dénominateur commun: l'absence d'un fondement rationnel cohérent à la logique du rejet de l'autre. Quel que soit la situation de discrimination, le facteur qui mène vers la stigmatisation est toujours d'ordre idéologique. Cependant, il est souvent ancré dans la tradition et les croyances ce qui le rend difficile à combattre. Sauf que ce défi qui semble difficile à relever, n'est pas pour-autant impossible à réaliser. C'est dans ce sens que les différents papiers se sont employés à décrire les origines et les mécanismes qui mènent à la stigmatisation des minorités pour montrer l'absurdité des forces qui sont à l'œuvre. Ainsi, chaque papier apporte une nouvelle lueur de lumière qui éclaire notre intelligence sociale sur notre propre posture face aux minorités ainsi que sur celle de nos concitoyens. Graduellement la lumière devient aveuglante lorsque nous sommes invités à partager l'expérience douloureuse des individus appartenant à des minorités. Ces personnes finissent par incorporer le jugement social qui est porté sur leur groupe minoritaire d'appartenance et expriment qu'ils éprouvent un sentiment de honte alors qu'ils fournissent un effort exceptionnel pour faire valoir leur droit à un traitement social égalitaire. Sauf que ce qu'ils ne perçoivent pas c'est que cette stigmatisation a affecté leur construction identitaire, qui va à son tour jouer en leur défaveur en créant une spirale d'exclusion qui les tirent à la fois vers la périphérie de la société et vers le bas de la strate sociale.

De plus, on découvre avec stupéfaction que chaque élément d'ordre juridique, social, ou politique, qui est censé les protéger se retrouve dévié de son rôle premier et devient un instrument supplémentaire pour combattre la diversité et affirmer l'homogénéité indiscutable de la société tunisienne. L'exemple le plus frappant est celui des pouvoirs publics qui s'emploient à contourner la loi dans le seul but de monter l'opinion publique (déjà acquis à sa cause) contre ses propres enfants. Parce que la conséquence de ce découpage artificiel de la société entre une majorité « normale » et des minorités « anormales » n'est rien d'autre que le schisme que nous observons grandir au sein de la société. Un faussé dans lequel se trouvent entrées la solidarité, la joie de vivre, l'entre-aide, l'espoir, l'amour du prochain, la compassion, la tolérance,...Un vide qui aspire les idéologies haineuses et les alimentent par l'ignorance et la violence.

Chaque papier a contribué à faire la lumière sur les conditions d'existence d'un groupe minoritaire spécifique, et chaque auteur s'est employé à le faire à sa façon. La diversité des approches et des méthodes employées a permis l'avènement d'une connaissance à haute valeur ajoutée qui peut servir de référence à des productions futures. Cette connaissance ainsi produite dans un cadre associatif militant avec le soutien du FNUD, marque le début d'une réflexion scientifique organisée qui a l'ambition de peser dans le débat public sur la diversité et le droit des minorités.

Schématiquement, il est possible de répartir les papiers entre deux groupes. Un premier corpus a plus axé son étude sur la description d'une atmosphère d'intolérance à partir de la description précise de la situation des individus qui souffrent de leur statut de minorité. Dans ce cas, il était plus pertinent de rappeler des faits historiques ou des réalités sociales puis que l'image ainsi restituée était frappante de vérité. Un deuxième corpus s'est plus centré sur l'identification des causes de ce climat de haine. Quel que soit l'approche, chaque analyse débouche sur des préconisations sous forme d'actions qu'il faudra mettre en place rapidement. L'articulation de la synthèse des textes qui va suivre cherche à reproduire le fil conducteur qui transparait dans chaque papier et qui constitue l'épine dorsale de la réponse à la problématique posée et qui se cristallise au travers du déroulement de l'évolution de la réflexion. La diversité des approches permet de distinguer aussi bien des points communs que des divergences entre les situations. Cependant, il est possible d'en tirer une tendance commune car les situations diverses appellent un traitement global afin d'éviter de créer artificiellement une différenciation entre les différents cas de diversité et de disperser les efforts entrepris. Ainsi, nous commençons par poser le décor avec le volet diagnostic. Puisqu'une partie des papiers qui composent ce corpus s'est employée à peindre un état général d'intolérance et de refus de la diversité à tous les niveaux:

- **Sur le plan religieux** (Sabrine Jlasi), la majorité musulmane tente d'imposer les règles propres à cette religion aux non musulmans. De plus, elle empêche la conversion religieuse. D'un autre côté, elle s'oppose à l'édification ou à l'entretien des autres lieux de culte, alors que ces derniers représentent une trace physique indélébile de l'existence historique d'autres religions sur ce sol. De plus, la majorité musulmane stigmatise les fidèles qui se réclament d'une autre religion afin de les exclure et les affaiblir en les privant de ressources ou de certains droits. De surcroît, la majorité musulmane va jusqu'à nier l'existence historique d'autres religions sur le territoire tunisien afin de clore le débat sur la légitimité de l'existence d'autres religions dans le pays. Or, l'ensemble de ces éléments témoigne d'une ignorance du fait historique et d'un aveuglement organisé contre l'évolution sociale. Mais de surcroît il montre la volonté de limiter la liberté individuelle et de la contrôler par le fait religieux. Ce qui entre en contradiction avec un certain nombre de textes de loi qui affirment la liberté de la croyance.

- **Sur le plan physique (Rania el Gouail) :** le handicap donne lieu à un traitement inégalitaire. Les personnes porteuses de handicap ne peuvent jouir d'aucun de leurs droits de citoyens. En effet, elles ne peuvent ni s'instruire, ni travailler car elles ne peuvent pas se déplacer. Ainsi, leur niveau de vie se retrouve fortement affecté, ce qui aggrave leur situation. De plus, elles sont exclues de la vie sociale par un grand nombre de personnes qui portent sur eux un regard accusateur, ou qui les considèrent comme des incapables. Elles sentent alors tout le poids injuste de l'exclusion qui fait s'évanouir tout espoir de mener une vie ordinaire paisible. L'état non seulement ne remplit pas son rôle de protecteur et défenseur des citoyens en situation de faiblesse, mais encore il ne construit pas une infrastructure adaptée qui permettrait aux personnes en situation de handicap de s'en sortir. Ce qui est plus grave est que l'état ne met pas un système clair et unique pour la comptabilisation des personnes en situation de handicap.

Or, en l'absence de statistiques éclairantes sur le nombre et la diversité des situations du handicap, il est impossible de cerner la gravité du problème pour apporter des réponses adaptées. Ainsi, elles se retrouvent doublement pénalisées et abandonnées par tous sans espoir pour leur futur.

Cependant, la source de cette souffrance ne tient qu'à la représentation que les gens se font de la personne en situation de handicap. Elle n'a aucun fondement concret en lien avec une réalité tangible. C'est précisément cette représentation négative du handicap véhiculée dans la société tunisienne qui joue sur la psychologie des personnes handicapées et les plonge dans des tourments plus profonds.

Pour se sortir de cette situation l'auteur rappelle qu'il est impératif que les autorités se conforment aux conventions internationales ratifiées dans le domaine du handicap. Elle insiste sur le fait que la priorité doit être accordée à l'insertion de ces personnes par l'emploi.

- **Un autre apport** (Omar Fassatoui) met en parallèle **les situations des différentes minorités** et les actions entreprises en leur faveur. Le texte commence par un constat : Depuis la révolution de 2011, on observe l'émergence d'un mouvement de revendication de très nombreuses formes de diversité : politique, religieux, raciale, ethnique.

De nombreux textes législatifs garantissent le droit à la différence mais l'efficacité réelle reste limitée. Cependant les textes ne protègent pas deux catégories les minorités religieuses et les minorités sexuelles.

D'abord, contrairement à l'homme, la femme n'a pu transmettre automatiquement sa nationalité à ses enfants qu'à partir de 2010 selon le code de la nationalité tunisienne. De plus elle a des droits d'héritage inférieurs à ceux de l'homme. Dans le couple, c'est le père qui est le tuteur légal des enfants par défaut. Jusqu'à 2017, elle ne pouvait se marier à un non musulman. Les femmes sont sous tutelle partielle malgré l'existence de nombreux textes qui leurs garantissent des droits.

Ce qui aggrave la situation des femmes est qu'elles n'ont pas le même accès à leurs droits que les hommes. Elles sont dissuadées par de nombreux obstacles ou alors elles ignorent l'existence de ces droits.

Ensuite, le handicap est bien encadré par la loi et connaît un progrès depuis 2005. Les personnes souffrant de handicap bénéficient d'une carte handicap et de 1% d'emplois réservés aussi bien dans le public que le privé. C'est particulièrement après la révolution que le gouvernement accordera un intérêt particulier à cette catégorie. Ainsi un nouveau texte de loi de 2018 leur garantit le droit à la participation à la prise de décision en établissant un quota sur les listes électorales des élections municipales. Une avancée qui nécessitera davantage d'efforts pour sa mise en application réelle. Mais le plus gros du travail qui reste à faire, reste celui qui doit porter sur l'amélioration des lieux d'accueil des personnes porteuses de handicap.

Par ailleurs, la discrimination raciale et ethnique est de plus en plus visible à travers des actes ouvertement hostiles. Pendant longtemps l'état a contourné la difficulté en niant l'existence d'un problème lié à la couleur de la peau ou à l'appartenance à une ethnie autre que arabe (et musulmane), celle des amazigh. Dans les deux cas, il existe désormais des textes législatifs pour protéger ces groupes. La question reste de savoir quelle sera l'efficacité de ces textes supplémentaires ?

Cependant, les situations les plus délicates sont celles des minorités religieuses et sexuelles qui ne bénéficient d'aucune protection législative. C'est même plus grave pour la minorité sexuelle qui est traquée sur la base d'un texte de loi qui interdit l'homosexualité. La religion est un cas plus complexe puisqu'aucun texte n'interdit les pratiques religieuses autres que l'islam. Sauf que dans les faits, tout est organisé pour empêcher la diversité religieuse. Dans les deux cas, il y a une limitation des droits individuels et une réticence à agir.

Globalement l'auteur évalue positivement les actions entreprises vers l'acceptation de la diversité. Le mouvement vers plus de tolérance semble en marche, même si le rythme reste lent.

- Un texte, légèrement différent des précédentes, traite de la discrimination raciale sur la base de la couleur de la peau. Ce fait était longtemps dissimulé sous une propagande bien orchestrée de traitement égalitaire ou de l'inexistence de minorités. Sauf que la chute du gouvernement de Ben Ali et la libéralisation de la parole et des journalistes a permis de lever le couvert sur une réalité totalement différente.

Ainsi un reportage télévisé a montré une facette de la vie quotidienne des noirs tunisiens qui souffrent d'un traitement inégalitaire sur tous les plans. A cela s'ajoute la discrimination des étrangers africains qui viennent majoritairement pour faire des études en Tunisie.

Ce traitement discriminatoire débute par l'utilisation d'un vocabulaire qui dénigre la couleur noire de la peau et l'associe principalement à l'esclavage. On retrouve la question de la représentation. L'image que les individus se font les uns des autres est l'élément qui détermine leurs actions.

Comme toujours, cette image est le produit d'une histoire et d'un contexte. A cela s'ajoute l'ancrage de la représentation aussi bien par celui qui la porte que par celui qui la subit.

Dans ce cas la population blanche continue à perpétrer un traitement inacceptable, alors que la communauté noire continue à réagir négativement sous l'effet de l'incorporation.

Par exemple la communauté noire tunisienne fait encore vivre une tradition qui renvoie à la période de l'esclavage par des danses et des chants à consonance africaine.

Autant dire que ces représentations sont bien ancrées dans les esprits et donc elles sont difficiles à combattre.

Une fois, cette étape de défrichage diagnostique accomplie, l'analyse se poursuit par la recherche systématique des causes qui ont mené à l'apparition des situations ainsi décrites. En effet, une autre partie des papiers qui composent ce corpus s'est employée à identifier les causes de l'intolérance dans la société tunisienne:

- (Riadh Bchir) **Le déséquilibre du développement régional en Tunisie** participe à l'alimentation d'un sentiment d'injustice au sein de la population. Cette injustice subie depuis longue date a beaucoup dégradé la situation de certaines régions au point de produire un climat d'animosité qui a fini par se transformer en protestation.

Plus grave encore, il est communément connu, en sociologie, que la disparité de développement inter et intra régionale mène au délitement des liens sociaux et donc au rejet de l'autre ainsi qu'au développement d'un sentiment général de mal être qui transparait dans toutes les actions humaines.

De plus, la prise de conscience de la disparité du développement et de ses conséquences sur les régions les plus défavorisées développe chez les habitants de ces régions un sentiment de défiance envers l'élite politique et envers les autres régions.

C'est ainsi que l'inégalité se mêle à l'injustice pour faire naître une réaction plus ou moins violente, et qui s'adresse aussi bien aux pouvoirs publics qu'aux bénéficiaires de cette situation.

En effet, ceux qui sont le mieux lotis sont considérés comme complices du pouvoir central qui leur accorde des privilèges au détriment de leurs co-citoyens.

En conséquence, la fracture territoriale creuse la tombe de l'espoir par la diffusion d'un sentiment d'incapacité et éloigne les deux rives d'une même Tunisie. C'est par ce processus qu'advient la scission, ou fracture social.

Dans l'objectif de corriger les inégalités territoriales, l'auteur propose d'un côté, de se pencher sur l'élaboration d'une approche globale et intégrée des politiques de développement.

D'un autre côté, il lui semble nécessaire de redéfinir le découpage administratif du pays afin de tenir compte des similarités de certaines zones auxquelles il faudra appliquer la même politique.

- L'étude de l'**aspect juridique** de la situation des minorités permet de poser le débat différemment (Khaled mejri). En effet, la découverte de la responsabilité de l'état dans le processus discriminant à l'égard des minorités change la perspective : l'action hostile des pouvoirs publics envers les groupes minoritaires représente le point culminant dans cette explication des causes du rejet des groupes minoritaires.

Assurément, ce papier nous explique que l'action discriminante des pouvoirs publics est réelle et qu'elle ne s'appuie sur aucun élément juridique, mais qu'elle émane de pratiques individuelles non réprimées. Pire, cette action enfreint la loi pour réaliser son objectif.

Or, l'installation de ces pratiques abusives prête à confusion dans la mesure où ces actes sont portés par des représentants de l'état. Cet état de fait désoriente les personnes qui subissent la violence sans savoir comment y répondre.

Avec ce constat, nous nous retrouvons plongé dans le désespoir et la tentation est grande de s'avouer vaincu. Sauf que l'auteur de ce papier rebondit avec des propositions d'actions simples et réalistes. Ainsi, l'auteur habille les actions qu'il préconise par la force soit de la loi, soit des institutions internationales, comme l'ONU.

Il rappelle tour à tour l'absence de textes qui pénalisent les actes prétendument délictueux, l'existence de textes de loi qui protègent la liberté de ces minorités, et la signature par les autorités d'accords internationaux visant la protection de ces minorités.

Il devient difficile de justifier ces agissements sans tomber dans l'enfreint des règles démocratiquement votées des citoyens ou signés par l'état.

Les acteurs publics se retrouvent dos au mur et n'ont d'autre option que de revoir leur action à la lumière de la loi et des accords internationaux signés par les autorités politiques.

- **Une deuxième approche juridique** (Eya Boushah) pointe le fait que l'effort entrepris par le législateur dans la Constitution de 2014 pour le renforcement des droits et libertés reste inopérant. En effet, il subsiste un certain nombre de textes qui sont contradictoires à la Constitution.

D'où la confusion dans les esprits aussi bien des magistrats que des citoyens. Il y a donc une première incompatibilité juridique doublée d'une position politique floue.

En effet, le gouvernement semble pencher du côté de la majorité qui l'a élue et qui se définit comme arabe et musulmane.

Or, se revendiquer arabe revient à revendiquer une appartenance ethnique et culturelle spécifique.

Quant à l'appartenance religieuse elle est sources de nombreuses discriminations car elle correspond à une lecture restrictive et partisane de la religion. Cette double ambiguïté juridique et politique non seulement crée une tension sociale palpable car les règles ne sont claires pour personne.

Mais aussi elle rend le peu de textes juridiques caduques car non utilisés ou non utilisables.

La solution préconisée par l'auteur repose d'abord sur la volonté politique pour renforcer l'arsenal législatif et lever l'ambiguïté.

- **L'approche de la diversité par le billet psychologique** (Iqbal Gharbi) est aussi improbable que riche d'enseignements.

En effet, la psychologie explique le refus de la diversité par une série de facteurs psychiques qui mènent vers le fanatisme.

Les germes de cette pathologie sont à chercher dans l'enfance de l'individu et dans le milieu social qui va l'influencer dans la constitution de son identité.

Le conflit identitaire surgit lorsque se réunissent deux conditions : un sentiment d'abandon et l'accumulation de pulsions refoulées. Inconsciemment l'individu va se défendre contre ces forces en les contournant.

C'est à ce moment qu'il va puiser dans son entourage immédiat des outils de survie qui prennent différentes formes : il peut s'agir soit d'objets, soit de figures emblématiques réelles ou idéalisées, mais qui vont délimiter les contours de son champ social.

Il se crée alors un fort sentiment d'appartenance et d'identification qui aide l'individu à affirmer son appartenance, notamment par le rejet violent et inconditionnel de tout autre différent de lui-même et de ce groupe d'appartenance.

A partir de ce moment, le vivre ensemble devient problématique parce que l'autre que soi est une figure inquiétante qui perturbe les certitudes de l'individu, voire même, elles peuvent l'amener à s'interroger sur la pertinence de ses certitudes, ce qui risque de le plonger, de nouveau, dans l'abîme de l'incertitude.

C'est précisément dans cette inquiétude que s'installe la nécessité vitale de stigmatiser l'autre et de le rendre responsable de son propre sentiment de souffrance et de peur.

Le fanatisme qui caractérise cet état découle d'un processus où se mêlent le psychologique et le social.

Cocktail hautement toxique qui mène à la fragmentation de la société et à la perte des normes et valeurs qui servent de ciment au tissu social.

Les recommandations de l'auteur pour faire barrage contre l'installation, voire l'apparition, du phénomène du fanatisme sont à la hauteur de son exposé magistral.

Elle commence par rappeler que le discours intellectuel a des effets limités sur le fanatisme qui se nourrit à une autre source (la démagogie, les dogmes). Il faut s'atteler à bâtir « une politique globale qui accordera une place à l'émotionnel et au spirituel, où le rêve, l'éducation et la justice sociale ont une grande place ».

Un accent particulier est mis sur l'action envers les jeunes par le ré-enchantement de leur existence et l'espoir pour leur avenir. Un projet audacieux qui doit associer différents acteurs dont l'école dans l'objectif de raccommoder un lien social longuement éprouvé par le besoin de se différencier et de se distinguer.

**CONCLUSION :
TRACER
LA
MATRICE
DE LA
DIVERSITÉ....**



CONCLUSION : TRACER LA MATRICE DE LA DIVERSITÉ....

Comme nous venons de l'exposer, la mécanique sociale est un processus complexe et diffus qui se nourrit d'imaginaire, de représentations, et du réel. Ce processus a pour objectif premier de faire advenir la société, c'est à dire, de coordonner les individus et les doter d'outils communs qui leur permettent de se rapprocher et de se sentir solidaires.

C'est principalement par la diffusion de normes et valeurs communes que les groupes parviennent à réaliser cet état de solidarité où la socialisation parvient à atteindre son objectif. Or, il arrive que des individus aient une lecture erronée du code social ce qui conduit à la formation d'une opinion différente de celle du groupe.

L'objectif de ces individus devient alors la survie de leur opinion par sa diffusion la plus large possible. Dans cette entreprise, ils vont utiliser des supports familiers qui ont donné la preuve de leur efficacité.

Le plus souvent, ils vont adosser leur opinion à la religion dominante et en donner une interprétation fallacieusement innovante afin d'y incorporer des éléments de leur idéologie. Ce qui permet la diffusion à grande échelle de cette nouvelle idéologie n'est rien d'autre que l'ignorance. Cette ignorance peut être entendue au sens large, comme dans son sens étroit de l'absence de connaissance du fait religieux particulièrement. C'est donc, dans l'ignorance que s'enracine toute idéologie sur la base du mécanisme de la manipulation. Or, l'idéologie a pour fonction principale la modification du comportement sur la base de convictions nouvelles. Sauf que cette modification ne va opérer ses effets que sur une partie du groupe. Elle seime ainsi les germes de la différenciation sur un fondement artificiel qui est perçu comme légitime par ceux qui l'adoptent et comme non-fondé par les autres.

Dans ce cadre, il est facile d'énoncer et d'admettre que toute idéologie qui naît de l'ignorance est non seulement discréditée de fait, mais doit être combattue vigoureusement par la raison scientifique.

Mais avant de mener ce combat périlleux, difficile et rempli d'embûches, il faut s'employer à démonter la mécanique de l'idéologie ainsi que de décrire son fonctionnement et ses effets. D'où l'importance de l'étude clinique du terrain adossée à une analyse objective des faits observés, et éventuellement la formulation de recommandations pour éradiquer ce fléau.

Ce colloque a choisi de focaliser son étude sur une des formes de l'idéologie sociale qui est celle de la production des minorités. Au centre de cette analyse se trouve le concept de diversité. En effet, c'est le refus de la diversité comme principe social de la vie en commun qui va déclencher un processus de « mise en minorité » d'un groupe social qui était partie intégrante de la société. De façon schématique, donner un attribut à des individus sur la base de préjugés c'est leur assigner un rôle différent de celui des autres. C'est une atteinte à leur liberté dans la mesure où ce rôle assigné les sépare du reste de la société dans une catégorie artificielle dans le but d'en faire un contre-exemple de soi ou de son groupe. L'objectif facilement décelable de ce processus est de former une société de semblables qui excluent les autres. Sauf que ceci ne peut se réaliser que si on forme un groupe « repoussoir » sur lequel on déverse notre haine, nos frustrations,...

Il est admis en sociologie des groupes qu'un groupe social ne peut affirmer sa spécificité que dans l'opposition et la comparaison avec un autre groupe.

On voit donc se former une dichotomie dans cette « logique » sociale : la recherche de l'entre-soi par l'exclusion de la différence et le besoin de la différence pour s'affirmer en tant que soi. Cette équation n'a pas de solution et ne peut trouver aucune forme de compromis social qui serait viable pour tous.

C'est pour cette raison que cette « logique » de « la mise en minorité » ne débouche que sur une frustration individuelle doublée d'une frustration collective puisque l'idéologie de « la ressemblance à l'identique » ne peut se réaliser dans la réalité sociale intrinsèquement diverse.

A cette explication interne du refus de la diversité s'ajoute l'influence de l'effet externe qui devient de plus en plus prégnant dans un monde perméable qui a fait tomber les frontières pour devenir « un village planétaire »⁸. Un village qui enregistre une recrudescence des revendications identitaires. Mais cette pression externe qui se fait pressante semble participer à la radicalité des idéologies excluantes.

En effet, cette ouverture a permis la découverte d'autres cultures, d'autres modes de socialisation qui sont problématiques, à leur tour, dans la mesure où ils s'inscrivent dans la différence, et au même temps ils prônent la similitude.

Aujourd'hui les mécanismes de diffusion de certaines cultures, particulièrement la culture américaine sont connus de tous et sont reçus comme une menace aux cultures nationales.

Cette menace prend une intensité particulière lorsqu'elle se confronte à des territoires empreints d'une idéologie qui prône le repli et la fermeture pour la sauvegarde de la ressemblance, de l'entre soi.

Avec cette dimension externe, il devient impossible de fuir la confrontation aussi bien avec soi et le groupe des semblables qu'avec les différents de soi. Cet environnement externe s'impose de façon puissante, car il dispose de ressources importantes et d'une méthode rodée, mais il impose aussi un questionnement des idéologies qui gangrènent les sociétés sans avoir aucun fondement scientifique ou historique.

Ainsi, le groupe partisan de l'entre-soi se retrouve mis en accusation aussi bien par les minorités qu'il a créées que par d'autres modèles d'organisation sociale plus tolérants.

Une fois ce schéma explicité, il est utile de se focaliser sur les mécanismes et effets de la dynamique de l'exclusion.

La dynamique de l'exclusion emprunte des chemins différents pour atteindre le même but : celui du mépris et de l'exclusion et in-fine, l'affaiblissement du lien social et des solidarités.

Cette dynamique se nourrit aussi bien des conditions matérielles socio-économiques que d'un état d'ignorance entretenu et constamment nourrit par un apport idéologique de plus en plus extrémiste et obscur.

Sans oublier le rôle de l'élément psychologique qui pousse les uns à rejeter les autres par soucis de distinction. D'où une tendance à s'enfermer dans sa religion, dans son territoire, dans sa communauté, dans la pensée unique,... dans une dimension spatio-temporelle inventée ou rêvée. La fuite plutôt que l'affrontement : ceci est le mot d'ordre qui organise une société qui refuse la différence.

Le plus souvent l'argument de l'inaction explique que la situation socio-économique est tellement délicate qu'il est essentiel de remettre les décisions douloureuses à plus tard. Un horizon qui devient infini et une réalité rendue invisible.

Pourtant l'état d'urgence n'a jamais été aussi brulant tant les défis à relever sont énormes. Mais sur quels fondements sociaux et économiques pourrait-on lancer une véritable politique de développement, de rapprochement et de réconciliation? Comment re-construire les solidarités dans un climat rempli d'animosité et d'incompréhension?

Les différents papiers montrent que la situation des minorités est désastreuse, que l'heure est grave et que l'urgence est dans l'action désormais.

Fort heureusement, les recommandations formulées laissent une lueur d'espoir pour reconstituer une société ouverte, tolérante, accueillante et inclusive. Une société de tous et pour tous qui a pour devise la liberté, le partage, le travail et la quête du savoir par l'effort.

Cependant, l'efficacité d'une démarche inclusive repose également sur la poursuite de la recherche académique et citoyenne qui apportera des éclairages et recommandations renouvelées. La réflexion initiée sur la diversité et les minorités se doit d'explorer d'autres territoires de l'espace social.

Les différents papiers ont montré que la réalité sociale est multiple, complexe, et mouvante. Il est donc impossible d'étudier un fait social sans s'intéresser aux autres faits sociaux, soit ceux qui le font advenir, soit ceux qui en découlent⁹.

Ici, nous nous limitons à citer les faits sociaux qui furent énoncés par le sujet du colloque, à savoir : la citoyenneté, la démocratie.

D'un côté, la conception de la démocratie transforme la réalité sociale comme l'avait si bien décrit Alexis Clérel de Tocqueville.

D'autre part, la démocratie, selon les modalités de sa transposition dans la société, conduira soit au renforcement du sentiment d'appartenance, soit à son affaiblissement.

La citoyenneté est donc le produit de la démocratie appliquée aux sociétés.

Là encore l'apport de Tocqueville est majeur pour comprendre l'imbrication de ces deux concepts puisqu'il nous explique que si la démocratie mène à l'égalisation des conditions de vie, elle sera créatrice de lien social et donc affirmera les individus dans leur sentiment patriotique de citoyenneté.

Dans le cas contraire, l'écart des conditions de vie entre les différents groupes sociaux conduira au délitement du lien social et à l'affaiblissement du sentiment d'appartenance citoyenne.

D'ailleurs, la solution à ce problème sera également apportée par A-C. de Tocqueville, à côté de J-J. Rousseau et C-L. de Montesquieu. Il préconise le renforcement du rôle de la société civile ainsi que la décentralisation du pouvoir politique afin de le rendre plus proche des citoyens.

Ces deux mécanismes sont créateurs de lien social et facteurs de motivation pour les citoyens qui veulent participer activement à la vie sociale.

Ainsi, la gestion de la diversité ne peut résulter que d'une co-construction du futur souhaitable par et pour tous.

La communauté ainsi consolidée peut faire face collectivement, sans distinction, à toutes les tentatives de séparation ou de cloisonnement dans la sérénité et la sagesse de la connaissance collective comme seul et dernier rempart contre la démagogie et l'ignorance.

Mais ceci ne doit pas minorer le rôle de la dimension politique sur le social. Le politique a la charge d'organiser la vie sociale sur des principes et une vision partagés. De la vision politique découlera une philosophie sociale et économique.

Pour le comprendre, nous pouvons nous inspirer de l'actualité brûlante qui nous vient des états unis après l'élection de monsieur Trump. Cet exemple est parlant parce que cet homme est un authentique WASP (White Anglo-Saxon Protestant) qui dit ce qu'il pense et agit comme il pense. Il a livré sa vision des Etats-Unis et il s'emploie à modifier les relations et l'ordre international afin de réaliser cette vision.

Dans cette quête, il ne se soucie point des opposants de tout bord puisqu'il se sent investi d'une mission divine. C'est pour cette raison que les politologues et les sociologues ne cessent de mettre en garde contre l'avènement de deux Amériques qui s'observent, mais ne se comprennent plus.

Ici nous voyons se déployer toute la puissance de la force de l'élément politique sur le social, et l'économique.

D'ailleurs, il arrive très souvent que les politiques cherchent à diviser l'électorat par des slogans de campagne haineux ou stigmatisants.

D'ailleurs, le politologue américain **Alan Abramowitz**¹⁰ explique qu'il a constaté que l'élection de Trump avait la particularité de susciter le vote par la haine de l'autre.

La motivation première des électeurs n'était basée que sur la haine du camp adverse et ce qu'il suscite dans l'imaginaire des premiers. Il ajoute que le facteur économique était moins décisif que le facteur racial lors des élections de 2016. Puisque Trump a lié les deux facteurs dans son discours pour laisser entendre que la perte d'emploi résulte principalement des décisions de Barak Obama qui a donné trop d'avantages aux **minorités**¹¹.

Nous avons ici les prémices de la radicalisation de l'opinion publique derrière son champion.

De surcroît, il ne faut pas oublier que le concept du « melting pot » revient à l'assimilation et non pas à l'acceptation de la différence. Il est inutile de rappeler que le totalitarisme et l'absolutisme naissent dans pareil terreau d'enfermement, de haine et de rejet. Et que dans ces systèmes la résolution du problème des minorités n'échappent pas à la logique de la violence qui peut prendre postérieures formes: purifications ethniques, échanges de populations, assimilations.

Cet exemple, et tant d'autres, montre que tout phénomène social est le produit d'autres phénomènes sociaux, politiques, économiques ou religieux. Le phénomène de la diversité, comme les autres, est une construction aux racines multiples et aux ramifications nombreuses. Il n'empêche que le tronc commun reste celui du refus de l'autre, du vivre ensemble sous des expressions diverses.

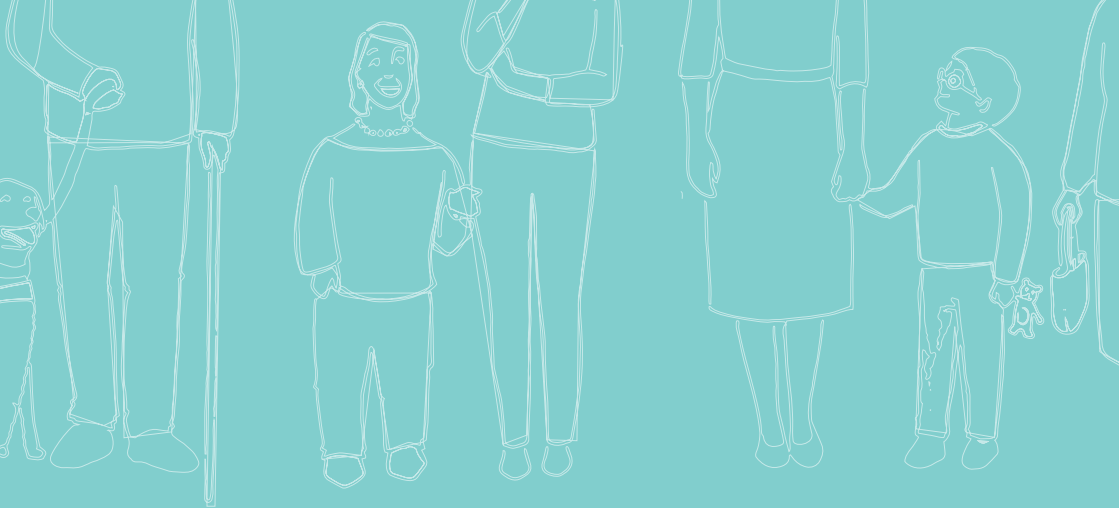
En réalité, refuser l'autre, son prochain, son semblable, ou son différent, revient à refuser la société telle qu'elle existe. Or, ce refus est tout sauf rationnel puis que ces individus (même majoritaires) qui veulent imposer leur vision plutôt que d'accepter la société qui leur a donné leur humanité, s'inscrivent dans une démarche utopique de la recherche de la société idéale.

Ceci témoigne d'une part de leur état de souffrance et d'autre part d'un état de méconnaissance de la réalité.

Il est donc indispensable d'identifier les sources de se désajustement social qu'ils expriment par le rejet et l'enfermement. Entreprise commencé ici et qui doit non seulement se poursuivre, mais se diffuser aussi bien au niveau national qu'international.

Quant aux solutions qui sont dans tous les esprits, elles sont nécessairement complexes et sensibles. En témoignent les exposés relatés dans tous les papiers et qui sont unanimes sur le constat de leur inefficacité relative ou totale. Parce que la solution à un problème social ne peut être que d'ordre social. Même si elle peut s'appuyer sur le droit et doit obtenir le soutien des institutions et de la société civile.

Il semble donc qu'il serait utile de prolonger cette quête par un travail de comparaison des situations entre différents pays afin de mettre en parallèle les différentes situations et les différentes solutions.



IV.

SUMMARY

OF THE

CONFERENCE

«The situation of minorities in Tunisia»:
between acceptance and rejection
of social diversity»

As part of the project 'Observatory for the defense of the right to the difference in Tunisia (O3DT)', the association for the promotion of the Right to the Difference (ADD) and its partners organize a day of study of academic contributions to put highlight on the social and identity logics of the minority and a reflection on citizenship, democracy and the way diversity is managed in Tunisia.

SYNTHESIS AND CONCLUSION OF THE DIFFERENT WORKS





The objective announced for the organization of this colloquium is to «highlight the social and identity logics of the minority fact and to lead a reflection on the citizenship, the democracy and the mode of management of the diversity in Tunisia. «

For the sake of clarity, it is essential to begin by explaining the meaning of the key terms that make up the subject in order to remove certain ambiguities on the one hand. On the other hand, this preliminary work makes it possible to introduce the debate which will be synthesized and discussed in what follows. In addition, the transparency of the terms, expressions and their meanings makes it possible, in a second step, to measure the gaps between representation and reality. However, we choose to focus on the technical terms (underlined above) which are at the center of the issue raised by the subject. These terms contain both the essence of the meaning of the subject and the mechanisms that underpin the thinking that will begin to enable or lead to «a reflection on citizenship, democracy and the way diversity is managed in Tunisia. «.

This parsing of the subject is available only in the full version of the summary (in French) because it is too complex to summarize.

This analysis of the terms of the subject and their putting into perspective, leads us to note that the logic of diversity starts from a confrontation, between contradictory social logics, which is materialized by a struggle for power.

This conflict will crystallize in the divergent identities of the different groups in struggle. Each group will then work to spread and impose its own system of norms and values. Hence the weakening of national identity and the social bond associated with it. This fragmentation of identity will undermine the feeling of democratic citizenship.

Thus, the loop is completed to establish a principle of belonging and an identity on a an other basis than solidarity and democracy. The ideological destabilization of individuals will plunge them into a state of doubt conducive to the exercise of a power of influence. In this way, they will internalize both the norms and values associated with this ideology and their position as «different».

This struggle between «minorities» and «majority» is a first indicator of the disintegration of the social bond and the instability it causes. This situation also reflects the weakness of the central power to impose an inclusive unitary vision on the basis of equal treatment and the rights of citizens.

Thus, the definition and discussion of the major terms of the symposium topic, «social logic»; «Identity logic»; «The minority», allowed us to establish a link between these notions. It is precisely this link that the various authors will discuss in order to help us understand both the gravity of the minority fact and the urgency of the action induced by a detailed description of the situation of minorities in Tunisia. The gravity is due to the multiplicity of minorities which is an indicator of the threshold of tolerance of this society.

The diversity of minority cases and situations reflects the low level of tolerance for difference. The urgency is expressed in all the speeches of the victims of this unequal treatment. it can be seen through every word, from every detail that painfully depicts suffering and the desire to find a place in society.

Indeed, it is urgent to explain the functioning of the various mechanisms that lead first to stigmatization, then to the confinement of minority groups in a misleading representation. This phenomenon is a social fact that can be characterized as serious because it affects negatively social cohesion, the construction of identity and the feeling of belonging. But, now, more than ever, Tunisia needs to recover all of its strengths in the hope of providing a better future for everyone.

The study of the situation of the minorities through the different axes proposed by the association ADD makes it possible to give a panoramic view of the diversity of the situations of the minority groups.

Yet one element acts as the common denominator: the absence of a rational basis coherent with the logic of rejection of the other. Whatever the situation of discrimination, the factor that leads to stigmatization is always ideological.

However, it is often steeped in tradition and beliefs which makes it difficult to fight. Except that this challenge, which seems difficult to meet, is not impossible to achieve. It is in this sense that the various papers have tried to describe the origins and mechanisms that lead to the stigmatization of minorities to show the absurdity of the forces at work.

Thus, each paper brings a new glimmer of light that illuminates our social intelligence on our own posture towards the minorities as well as on that of our fellow citizens. Gradually the light becomes blinding when we are invited to share the painful experience of individuals belonging to minorities.

These people end up incorporating the social judgment of their minority group and express their feelings of shame as they make an exceptional effort to assert their right to equal social treatment.

Except that what they do not perceive is that this stigmatization has affected their identity construction, which will in turn play against them by creating a spiral of exclusion that pull them both to the periphery of society and down the social stratum.

Moreover, we are amazed to discover that every legal, social, or political element, which is supposed to protect minorities, is deviated from its primary role and becomes an additional instrument to combat diversity and assert the indisputable homogeneity of the Tunisian society.

The most striking example is that of the public authorities who work to circumvent the law for the sole purpose of raising public opinion (already acquired to its cause) against its own children. Because the consequence of this artificial division of society between a «normal» majority and «abnormal» minorities is nothing more than the schism we see growing in society. A tomb in which solidarity, joy of life, mutual help, hope, love of neighbor, compassion, tolerance are buried.

A void that aspires hateful ideologies and feeds them with ignorance and violence.

Each paper helped to shed light on the conditions of existence of a specific minority group, and each author worked to do it in his own way. The diversity of approaches and methods employed has led to the advent of high value-added knowledge that can serve as a reference for future productions.

This knowledge, produced in an activist framework with the support of UNDEF (The United Nations Democracy Fund; <https://www.un.org/democracyfund/apply-funding>), marks the beginning of an organized scientific debate that aims to influence the public debate on diversity and the rights of minorities.

Schematically, it is possible to divide the papers between two groups. A first corpus has focused its study more on the description of an atmosphere of intolerance based on the precise description of the situation of individuals who suffer from their minority status. In this case, it was more relevant to recall historical facts or social realities and then the image thus restored was strikingly truthful. A second corpus focused more on identifying the causes of this climate of hatred. Whatever the approach, each analysis leads to recommendations in the form of actions that must be implemented quickly.

The articulation of the synthesis of texts that follows seeks to reproduce the thread that transpires in each paper and that constitutes the backbone of the answer to the problematic posed and crystallized through the development of the evolution of the reflection. The diversity of approaches makes it possible to distinguish both common points and divergences between situations. However, it is possible to draw a common trend because the various situations call for a global treatment in order to avoid creating artificially a differentiation between the different cases of diversity and to disperse the efforts undertaken

So, we start by setting the scene with the diagnosis. Since part of the papers that make up this corpus has been used to paint a general state of intolerance and rejection of diversity at all levels :

- On the religious level, the Muslim majority is trying to impose the rules specific to this religion to non-Muslims. Moreover, it prevents religious conversion. In addition, the Muslim majority goes so far as to deny the historical existence of other religions on Tunisian territory in order to close the debate on the legitimacy of the existence of other religions in the country. However, all these elements bear witness to an ignorance of the historical fact and an organized blindness against social evolution. But moreover it shows the will to limit the individual freedom and to control it by the religious fact. This contradicts a number of laws that affirm the freedom of belief.

- On the physical level: the handicap also gives rise to unequal treatment. People with disabilities can not enjoy any of their rights as citizens. Indeed, they can not learn or work because they can not take public transport to get around. Thus, their standard of living is strongly affected, which aggravates their situation. Moreover, they are excluded from social life by a large number of people who bear an accusing look on them, or who consider them as incapable. They feel all the unjust weight of exclusion that makes all hope of a peaceful ordinary life vanish. However, the source of this suffering is the representation that people have of the disabled person. It has no concrete foundation in relation to a tangible reality. To overcome this situation, the author reiterates that it is essential for the authorities to comply with ratified international conventions in the field of disability. It insists that priority should be given to the inclusion of these individuals through employment.

- Another contribution puts in parallel the situations of the different minorities and the actions undertaken in their favor. The text begins with an observation: Since the 2011 revolution, we have seen the emergence of a movement to demand many forms of diversity: political, religious, racial, ethnic. There are many pieces of legislation that guarantee the right to be different, but the actual effectiveness of these texts remains limited. However, the texts do not protect two categories: religious minorities and sexual minorities.

First, unlike men, women can not automatically transmit their nationality to their children (until 2010) or to their husbands. Moreover, she has inheritance rights lower than those of man. In the couple, the father is the legal guardian of the children, unless the judge decides otherwise. Until 2017, a woman could not marry a non-Muslim. What aggravates the situation of women is that they do not have the same access to their rights as men.

Secondly, disability is well regulated by law and has been progressing since 2005. People with disabilities benefit from a disability card and 1% of jobs reserved both in the public and private sectors.

It is particularly after the revolution that the government will pay particular attention to this category. Thus a new law of 2018 guaranteed them the right to participate in decision making by establishing a quota on the electoral lists of municipal elections. But the most urgent thing remains the improvement of the places of reception of the disabled people.

On the other hand, racial and ethnic discrimination is increasingly visible through overtly hostile acts. For a long time the state has bypassed the difficulty by denying the existence of a problem related to the color of the skin or to belong to an ethnic group other than Arab (and Muslim), that of Amazigh, for example.

In both cases, there is now legislation to protect these groups. The question that remains is how effective will these additional texts be?

However, the most delicate situations are those of religious and sexual minorities who enjoy no legislative protection.

It is even more serious for the sexual minority who is hunted down on the basis of a law that prohibits homosexuality.

Religion is a more complex case since no text prohibits religious practices other than Islam. Except that in fact everything is organized to prevent religious diversity. In both cases, there is a limitation of individual rights and a reluctance to act.

Overall, the author positively assesses the actions undertaken towards the acceptance of diversity. The movement towards more tolerance seems to be working, even if the pace remains slow.

- A text slightly different from the previous ones deals with racial discrimination on the basis of the color of the skin. This fact was long concealed under well-orchestrated propaganda of equal treatment or the non-existence of minorities. Except that the fall of the government of Ben Ali and the liberalization of the speech and the journalists made it possible to lift the cover on a totally different reality. Thus, a TV report showed a facet of the daily life of black Tunisians who suffer unequal treatment in all areas. Added to this is the discrimination of African foreigners who come mainly to study in Tunisia.

This discriminatory treatment starts with the use of a vocabulary that denigrates the black color of the skin and associates it mainly with slavery. There is again the question of representation. The image that individuals make of each other is the element that determines their actions.

As always, this image is the product of a story and a context. Added to this is the anchoring of the representation as well by the one who assigns it as by the one who undergoes it. In this case the white population continues to perpetrate an unacceptable treatment, while the black community continues to react negatively under the effect of the incorporation. For example, the black Tunisian community is still living a tradition that refers to the period of slavery by African-sounding dances and songs. This shows that these representations are well anchored in the minds and therefore they are difficult to fight.

Once this step of clearing diagnosis accomplished, the analysis continues by the systematic search for the causes that led to the appearance of the situations thus described. Indeed, another part of the papers that make up this corpus has worked to identify the causes of intolerance in Tunisian society:

- The imbalance of regional development in Tunisia contributes to a feeling of injustice among the population. This long-standing injustice has seriously degraded the situation of certain regions until it finally produced a climate of animosity that eventually turned into protest.

More seriously, it is commonly known, in sociology, that the disparity of inter and intra-regional development leads to the breakdown of social bonds and thus to the rejection of the other as well as to the development of a general feeling of unease that manifests itself in all human actions. In addition, awareness of the disparity of development and its impact on the most disadvantaged regions is creating a sense of distrust among the inhabitants of these regions towards the political elite and other regions. This is how inequality mixes with injustice to give rise to a more or less violent reaction, which is addressed both to the public authorities and to the beneficiaries of this situation. With the aim of correcting territorial inequalities, the author proposes, on the one hand, to work on developing a global and integrated approach to development policies. On the other hand, it seems necessary to redefine the administrative division of the country in order to take into account the similarities of some areas to which the same policy should be applied.

- The study of the legal aspect of the situation of minorities makes it possible to approach the debate differently. Indeed, the discovery of state responsibility in the process of discrimination against minorities changes the perspective: the hostile action of public authorities towards minority groups represents the culminating point in this explanation of the causes of the rejection of minority groups. The discriminatory action of the public authorities is real and does not rely on any legal element, but rather on unrepressed individual practices. Worse, this action breaks the law to achieve its goal.

With this confusing observation, the author of this paper bounces back with proposals for simple and realistic actions. Thus, Mr. Mejri dresses the actions that he advocates by the force either of the law, or of the international institutions, such as the UN. He recalls in turn the absence of texts penalizing acts allegedly criminal, the existence of laws that protect the freedom of these minorities, and the signing by the authorities of international agreements for the protection of these minorities.

- A second legal approach points to the fact that the effort made by the legislator in the 2014 Constitution to strengthen rights and freedoms remains ineffective. Indeed, there are still a number of texts that are contradictory to the Constitution. Hence the confusion in the minds of both magistrates and citizens. There is therefore a first legal incompatibility coupled with a fuzzy political position.

In fact, the government seems to be leaning towards the majority that has elected it and that defines itself as Arab and Muslim. But claiming to be Arab is tantamount to claiming a specific ethnic and cultural affiliation.

This double legal and political ambiguity not only creates a permanent social tension because the rules are not clear to any of the parties. But it also makes the few legal texts obsolete because unused or not usable. The solution advocated by the author is based first of all on the political will to strengthen the legislative arsenal and remove the ambiguity.

- The psychological approach to diversity is as unlikely as it is rich in lessons. Indeed, psychology explains the refusal of diversity by a series of psychic factors that lead to fanaticism.

The germs of this pathology are to be found in the childhood of the individual and in the social milieu which will influence him in the constitution of his identity. Identity conflict arises when two conditions meet: a feeling of abandonment and the accumulation of repressed impulses.

Unconsciously the individual will defend himself against these forces by circumventing them. It creates a strong sense of belonging and identification that helps the individual to assert his belonging, including the violent and unconditional rejection of any other individual different from himself and this group. .

From that moment, living together becomes problematic because the other person is a disturbing figure that disturbs the certainties of the individual, or even, they can lead him to question the relevance of his certainties, which risks plunging him back into the abyss of uncertainty.

It is precisely in this anxiety that the vital necessity of stigmatizing the other and making him responsible for one's own feeling of suffering and fear is established.

The fanaticism that characterizes this state stems from a process where the psychological and the social levels mix together.

The recommendations of the author to block against the installation, or even the appearance, of the phenomenon of fanaticism are at the height of his brilliant presentation. She begins by recalling that intellectual discourse has limited effects on fanaticism that feeds on another source (demagogy, dogma).

We must strive to build «a global policy that will give place to the emotional and spiritual, where dreams, education and social justice have a great place».

CONCLUSION: TRACING THE MATRIX OF DIVERSITY



CONCLUSION: TRACING THE MATRIX OF DIVERSITY

As we have just explained, social mechanics is a complex and diffuse process that feeds on imaginary, representations, and reality.

The primary goal of this process is to make society happen, that is, to coordinate individuals and equip them with common tools that enable them to come together and feel connected. It is mainly through the spread of common norms and values that groups achieve this state of solidarity where socialization achieves its goal.

However, it happens that individuals have a misreading of the social code which leads to the formation of an opinion different from that of the group. The objective of these individuals then becomes the survival of their opinion by its as widest diffusion as possible. In this business, they will use familiar media that have proven their effectiveness.

Most often, they will base their opinion on the dominant religion and misrepresent it in order to incorporate elements of their ideology. What allows large-scale dissemination of this new ideology is nothing but ignorance.

This ignorance can be heard both in a broad sense and in its narrow sense of lack of knowledge of the religious fact in particular. It is therefore, in the ignorance that any ideology is rooted on the basis of the mechanism of manipulation. However, the main function of ideology is the modification of behavior on the basis of new convictions.

Except that this modification will affect only a limited subset of the social group. It thus seals the seeds of differentiation on an artificial basis which is perceived as legitimate by those who adopt it and as unfounded by others.

As we have just explained, social mechanics is a complex and diffuse process that feeds on imaginary, representations, and reality. The primary goal of this process is to make society happen, that is, to coordinate individuals and equip them with common tools that enable them to come together and feel connected. It is mainly through the spread of common norms and values that groups achieve this state of solidarity where socialization achieves its goal. . However, it happens that individuals have a misreading of the social code which leads to the formation of an opinion different from that of the group. The objective of these individuals then becomes the survival of their opinion by its as widest diffusion as possible. In this business, they will use familiar media that have proven their effectiveness. Most often, they will base their opinion on the dominant religion and misrepresent it in order to incorporate elements of their ideology. What allows large-scale dissemination of this new ideology is nothing but ignorance. This ignorance can be heard both in a broad sense and in its narrow sense of lack of knowledge of the religious fact in particular. It is therefore, in the ignorance that any ideology is rooted on the basis of the mechanism of manipulation. However, the main function of ideology is the modification of behavior on the basis of new convictions. Except that this modification will affect only a limited subset of the social group. It thus seals the seeds of differentiation on an artificial basis which is perceived as legitimate by those who adopt it and as unfounded by others.

In this context, it is easy to state and admit that any ideology born out of ignorance is not only de facto discredited, but must be vigorously opposed by scientific reason. But before leading this perilous, difficult and full of pitfalls battle, we must strive to dismantle the mechanics of ideology and describe its functioning and its effects. Hence the importance of the clinical study of the field backed by an objective analysis of the observed facts, and possibly the formulation of recommendations to eradicate this scourge.

This conference has chosen to focus its study on one of the forms of social ideology that is that of the production of minorities. At the center of this analysis is the concept of diversity. Indeed, it is the refusal of diversity as a social principle of life in common that will trigger a process of «putting in a minority» of a social group that was an integral part of society. Schematically, giving an attribute to individuals on the basis of prejudices is to assign them a role different from that of others. It is an attack on their liberty to the extent that this assigned role separates them from the rest of society in an artificial category in order to make it a counter-example of oneself or one's own group. The easily detectable goal of this process is to form a society of similar ones that exclude others. Except that this can only be realized if we form a group «repoussoir» on which we pour out our hatred, our frustrations, ... It is admitted in the sociology of the groups that a social group can affirm its specificity only in the opposition and comparison with another group. We thus see a dichotomy forming in this social «logic»: the search for the inter-self by the exclusion of difference and the need for difference to assert oneself as oneself. This equation has no solution and can not find any form of social compromise that would be viable for all. It is for this reason that this «logic» of «the minority» leads only to an individual frustration coupled with a collective frustration since the ideology of «identical resemblance» can not be realized in the inherently diverse social reality.

To this internal explanation of the rejection of diversity is added the influence of the external effect that becomes more and more pregnant in a permeable world that has made the borders fall to become «a global village». A village that records a recrudescence of identity claims. But this pressing external pressure seems to participate in the radicality of ideologies that exclude. Indeed, this opening has allowed the discovery of other cultures, other modes of socialization that are problematic, in turn, insofar as they are part of the difference, and at the same time they advocate similarity. Today the mechanisms of diffusion of certain cultures, particularly the American culture are known by all and are received like a threat to the national cultures. This threat takes on a particular intensity when it is confronted with territories imbued with an ideology that advocates withdrawal and closure in order to safeguard the resemblance, of the between oneself. With this external dimension, it becomes impossible to escape the confrontation as well with oneself and the group of the like as with the different ones of oneself. This external environment imposes itself on the context in a powerful way, because it has important resources and a well-honed method, but it also imposes a questioning on the diffusion of the ideologies which gangrene the societies without having any scientific or historical foundation.

Thus, the partisan group of the inter-self is impeached by both the minorities it has created and by other models of social organization that are more tolerant. Once this diagram is explained, it is useful to focus on the mechanisms and effects of the dynamics of exclusion.

The dynamics of exclusion take different paths to achieve the same goal: that of contempt and exclusion and ultimately the weakening of the social bond and solidarities. This dynamic feeds as well on the socio-economic conditions as on a climate of ignorance maintained and constantly nourished by an ideological contribution more and more extremist and obscure. But also it mixes the psychological element that pushes some to reject the others for the sake of distinction;

Hence a tendency to become locked in his religion, in his territory, in his community, in the unique thought, ... in a spatio-temporal dimension invented or dreamed. To flee rather than confront: this is the watchword that organizes a society that refuses difference. Most often the argument of inaction is based on the explanation that the socio-economic situation is so delicate that it is essential to postpone painful decisions. A horizon that becomes infinite and a reality made invisible. Yet the state of emergency has never been so hot as the challenges are enormous.

But on what social and economic foundations could we launch a policy of effective development, which brings together and reconciles? How to re-build solidarity in a climate filled with animosity and misunderstanding?

The various papers show that the situation of the minorities is disastrous, that the time is serious and that the urgency is in action now. Fortunately, the recommendations provide a glimmer of hope for rebuilding an open, tolerant, welcoming and inclusive society. A society of all and for all whose motto is freedom, sharing, work and the quest for knowledge through effort.

However, the effectiveness of an inclusive approach is also based on the pursuit of academic and civic research that will bring renewed insights and recommendations. The reflection initiated on diversity and minorities must explore other territories of the social space.

The different papers have shown that social reality is multiple, complex, and moving. It is therefore impossible to study a social fact without being interested in other social facts, those that make it happen, or those that follow from it. Here, we limit ourselves to quoting the social facts that were stated by the subject of the conference, namely: citizenship, democracy. On the one hand, the conception of democracy transforms social reality as Alexis Clérel de Tocqueville had so aptly described it.

On the other hand, democracy, according to the modalities of its transposition into society, will lead either to the reinforcement of the feeling of belonging, or to its weakening. Citizenship is therefore the product of democracy applied to societies. Here again the contribution of Tocqueville is important to understand the interweaving of these two concepts since he explains that if democracy leads to the equalization of living conditions, it will create social link and therefore will affirm the individuals in their patriotic feeling of citizenship. Otherwise, the differences in living conditions between the different social groups will lead to the breakdown of the social bond and the weakening of the feeling of citizenship.

Moreover, the solution to this problem was also provided by A-C. from Tocqueville, next to J-J. Rousseau and C-L. of Montesquieu. A-C. de Tocqueville advocates the strengthening of the role of civil society and the decentralization of political power to make it closer to citizens.

These two mechanisms will create social bonds and will be motivating factors for citizens who want to participate actively in social life. Thus, the management of diversity can only result from a co-construction of the desirable future by and for all. The community thus consolidated can face collectively, without distinction, all attempts at separation or partitioning in the serenity and wisdom of collective knowledge as the only and last bulwark against demagoguery and ignorance.

But this should not diminish the role of the political dimension in the social field. Politics is in charge of organizing social life on the basis of shared principles and vision. From the political vision will come a social and economic philosophy. To understand it, we can take inspiration from the burning news that comes from the United States after the election of Mr. Trump.

This example is explicit because this man is an authentic WASP (White Anglo-Saxon Protestant) who says what he thinks and does as he thinks. He has delivered his vision of the United States and he is working to change the relationship and the international order to realize this vision.

In this quest, he does not care about opponents on any side since he feels himself invested with a divine mission. It is for this reason that political scientists and sociologists have never ceased to warn against the advent of two Americas that are observing each other, but no longer understand each other. Here appears the full force of the powerful political element over the social and the economic fields.

Moreover, it often happens that politicians try to divide the electorate by hateful or stigmatizing companion slogans. Moreover, the American political scientist Alan Abramowitz explains that he found that the election of Trump had the particularity to provoke the vote by the hatred of the other.

The primary motivation of the voters was based only on the hatred of the other side and what it arouses in the imagination of the former one. He added that the economic factor was less decisive than the racial factor in the 2016 elections. Since Trump linked the two factors in his speech to imply that the job losses resulted mainly from the decisions of Barak Obama who gave too much money advantages to minorities and foreigners. Here we have the beginnings of the radicalization of public opinion behind his champion.

Moreover, we must not forget that the concept of «melting pot» comes down to assimilation and not to acceptance of difference. It is useless to recall that totalitarianism and absolutism are born in such a soil of imprisonment, hatred and rejection.

And that in these systems the resolution of the problem of minorities does not escape the logic of violence which can take many forms: ethnic purifications, exchanges of populations, assimilations.

This example, and so many others, shows that every social phenomenon is the product of other social, political, economic, or religious phenomena. The phenomenon of diversity, like the others, is a complex construction with many roots and ramifications. Nevertheless, the common core remains that of the refusal of the other, refusal to live together under various expressions. But in reality, to refuse the other, one's neighbor, one's fellow, or one's own, is to refuse society as it exists.

However, this refusal is anything but rational, since these individuals (even the majority of individuals) who want to impose their vision rather than accept the rules of the society that gave them their humanity, are part of a utopian approach in the search for the ideal society.

This testifies, on the one hand, to their state of suffering and, on the other hand, to a state of ignorance of reality. It is therefore essential to identify the sources of social maladjustment that they express through rejection and confinement. A quest started here that must not only continue but spread both nationally and internationally.

As for the solutions that are in everyone's minds, they are necessarily complex and sensitive. As for the solutions that are in everyone's minds, they are necessarily complex and sensitive. This is made visible in the statements reported in all the papers and which are unanimous on the finding of their relative or total inefficiency.

This statement is due to the fact that the solution to a social problem can only be a social one. Although this solution can be based on law and politics, it must always be supported by the institutions and the civil society.

مختار، مہر و دل کاش،
کیر، فحشو، ورا عرشیا، یک،
صا بن صیف، متلن صلی،
عبا مر عوت، قیر، نہوشی،
صفو عدید، قیر، نہوشی،
ملعہ مہضنان،
کیر، نیکتر و . . .
ندیق،
طارج،
مللہ،
ہودہ،
نیو عی،
تد . . .

قدّم الباحث «رياض بشير» ورقةً علميةً مدارها حول «التفاوت والتمييز الجهوي والمحلي بتونس، مظاهره وتداعياته»، وحول المراحل التنموية التي عرفتها تونس والتفاوت الجهوي الملاحظ بين الولايات التونسية. وفي هذا الإطار سيقع، أولاً، توضيح التقسيم الإداري بتونس، إثر ذلك واعتماداً على مجموعة من المؤشرات الجهوية سنرتب الولايات حسب مؤشر تنموي تحصّلنا عليه باستعمال طريقة تحليل المكونات الرئيسية (ACP) لسنوات أربع هي: 2000 و 2005 و 2010 و 2015.

أمّا الجزء الثاني من هذه الورقة العلمية فسيهتم بالتفاوت المحلي والتمييز الملاحظ بين معتمديات الجنوب الشرقي التونسي، حيث سيتمّ احتساب مؤشر التنمية المحلية لكل منطقة، كما سيُقدّم بعض التوصيات والملاحظات حول المنوال التنموي التونسي وكيفية مجابهة حالات التمييز التي يشعر بها سكان المناطق الداخلية المهمشة. لا تقتصر التنمية الجهوية أو المحلية على خلق مواطن شغل أو بعث بعض المشاريع أو المرافق أو تحقيق معدلات نمو وطنية إيجابية بحسب الباحث، وإنما أيضاً على مقاومة الإقصاء والتهميش وتوزيع الثروة بصفة عادلة بين مختلف الولايات بالأساس، ممّا ينتج عنه توفير مواطن الشغل وإنشاء التجهيزات الأساسية والاقتصادية وبعث المرافق الاجتماعية. وبالتالي فيجب على الدولة إعادة تحديد دورها في المنظومة الاقتصادية وإعادة النظر في العلاقة بينها وبين القطاع الخاصّ لتحديد استراتيجية محدّدة لفترة ما بعد الثورة.

يقوم العيش المشترك بالأساس على التنوع، وعلى المساواة الاجتماعية، وأيضاً على العدالة. ومن هذا المنطلق نحن نرى أنّ التعددية تشمل الخصوصية والاختلاف اللذين يقودان إلى حتمية التميّز. وبالتالي فإنّ الاقرار بكون الاختلاف هو حقيقة إنسانية حتمية من شأنه أن يكون مصدراً للدفع، بمعنى أنّه إذ ما حسن استثمارها تطوّرت الشعوبُ وازداد عمله وتضاعفت قدرته الإنتاجية، وذلك عوض الدخول في الجدليات والصراع الذي نشهده اليوم، والذي ساهم في تدهور الاخلاقيات العامّة واضمحلال العدالة الاجتماعية في ظل التجاذبات الإيديولوجية.

III. التفاوت والتمييز التنموي الجهوي والمحلي بتونس:

تواجه تونس، وهي في مرحلة بعد ستّ سنوات من ثورة 14 جانفي 2011، تحديّات عدّة نابعة من طبيعة العلاقة بين القوى السياسيّة العاملة على السّاحة، خاصة تلك التي تقاسمت مقاعد مجلس نواب الشعب على إثر نتيجة انتخابات 2014. فلا تزال هناك تحوّلات عديدة لدى الشارع التونسي من تجاوز التحديّات الاقتصاديّة والاجتماعية. إنّ إيجاد حلول للتمييز التنموي والتفاوت الجهوي بتونس يُعدّ من الإشكاليات الرئيسيّة التي يجب على الحكومة مواجهتها بفعاليّة في ظلّ إغلاق العديد من المصانع والمؤسّسات الخاصة نتيجة الصعوبات الاقتصاديّة وتأثير الوضع الأمني المتدهور في ليبيا، أضف إلى ذلك تذبذب حركة السياحة التي كانت تشكل مصدرا مهمّا من مصادر الدخل الوطني التونسي، وأيضاً بروز ظاهرة الإرهاب ممّا زاد من وطأة الأوضاع الاقتصاديّة. وتعتبر التنمية المحليّة المتوازنة وإيجاد مواطن شغل للعاطلين من أهمّ الملفّات الشائكة التي تواجهها تونس، لاسيّما أنّ برامج التنمية لم تُفّلق، كلّها، في إيجاد الطول المناسبة لها. وفي الإطار العامّ للانفتاح والعولمة، من الصعب جداً أن يقع العدول الفوري عن بعض الاختيارات التي انتهجتها البلاد التونسية منذ زمن، لكن في الوقت نفسه لا يمكن أن تتواصل السياسات المحليّة لتنمية الجهات بالطريقة نفسها. وهذا يستوجب القطع مع الحكم العمودي والمسقط إلى الحوكمة أو الحكم الرشيد النّابع من الشعب، والذي من المفروض أن يتحمّل العبء الأكبر في تحديد الخيارات ورسم التوجّهات وإقامة المنوال الجديد للتنمية. هذا الأمر يتطلّب من السياسيين ضرورة ترك حساباتهم الضيقة جانباً، واتّخاذ قرارات شجاعة ومصيريّة في مسألة التفاوت التنموي الجهويّ بهدف تحقيق التنمية العادلة لجميع الولايات، كما يجب هنا أن يدرك الجميع كون مسألة التنمية الجهوية هي، في الواقع، أولويّة وطنيّة وليست مجرد شعارات وخطابات أثناء المحطات السياسيّة.

ومن الناحية التاريخيّة، يُمكن القول إنّ المخطّطات الاقتصاديّة بتونس قد فشلت، كلّها، في إيجاد حلول للتفاوت الجهوي والمحلي الملاحظ بين مناطق البلاد. وقد نتج عن هذا الأمر حنق اجتماعي و تمييز بين الولايات وغياب العدالة الجهويّة اقتصاديًّا واجتماعيًّا وثقافيًّا. وهو ما تؤكده مختلف التحرّكات التي عرفتها مُدن البلاد خلال فترات متعاقبة بدءاً بقفصة سنة 1977، مروراً بسليانة سنة 1990 والرديف 2008 وبين قردان 2010 وانتهاءً بسيدي بوزيد في أواخر سنة 2010.

يرتبط الواقع المعيش لذوي الإعاقة ارتباطاً أساسياً بمجموعة التمثّلات الاجتماعيّة التي يحملها المعوق عن ذاته وعن الآخر، حيث إنّ صورة المعوق قد ترسّخت في الخيال الاجتماعي التونسي. وهو ما نلاحظه عبر التعبيرات الشفويّة والأمثال الشعبيّة السلبية التي تؤثر في بناء الهوية الذاتيّة وبناء صورة إيجابيّة عن الذات. لأنّ المجتمع كثيراً ما كان يحمل صورة سلبية عن المعوق، صورة أثرت في نفسيّته وفي درجة اندماجه بالأساس. ولقد أشارت الباحثة «صابرين الجلاصي» من خلال ورقتها العلميّة، إلى فئة أخرى معنيّة بالإقصاء نتيجة الاختلاف الديني أساساً. فرغم ارتفاع درجات الوعي والثقافة التي يتّسم بها المجتمع التونسي عادة ومقارنة بغيره من شعوب العالم العربي، إلاّ أنه، وفي سياق حرية المعتقد، نجده يتّسم بالرجعيّة والانغلاق، فيصبح الحديث عن الآخر ذي العقيدة المختلفة رمزا لطمس الهوية الدينيّة السائدة، بل وخطراً يهدّدها، ونحن نقصد هنا طبعاً الديانة الإسلاميّة بالأساس.

فأغلبية التونسيين كثيراً ما كانوا يستنكرون التعدّد الديني في مجتمعهم، وبالتالي يصبح الوصم أحد طرقهم في التعامل. فعلى سبيل المثال يُصبح المسيحي هو «المرتد» و«الكافر» و«المطورن» إلى غيرها من الأوصام في نظرهم. بل إنّ الأمر يصل حدّ نكران مواطنته باعتبار أنّ صفة المواطنة لا تنسب لغير المسلم ولا تليق إلاّ به. وهو ما يحلينا إلى ازدواجيّة مفهوم الدين والوطن. فعلى الرغم من أنّ تونس بلد رائد في مسألة ضمان حرية المعتقد من خلال تشريعاتها القانونيّة، إلاّ أنّ ممارسة اليومي تكشف لنا عن مدى تعصّب التونسي لمعتقده الذي يبلغ درجة التعالي عن «الآخر المختلف».

وأما الباحثة «أمال نغموشي» فقد تناولت موضوع العنصريّة من خلال بحث سوسولوجي ميدانيّ بالأساس. وقد توصلت فيه إلى أنّ أسباب العنصريّة في تونس راجعة إلى البيض والسود على حدّ السواء، حيث إنّ الطرفين يساهمان مساهمة مباشرة في تجذير العنصريّة أو العكس.

وكلّما دقّقنا النظر في التركيبة النفسيّة لكلّ من الأبيض والأسود لاحظنا استعدادهما إلى ردّة الفعل السلبية تجاه الآخر، فصاحب البشرة السوداء يحمل المخزون التاريخي نفسه لصورة الأسود العبد الذي تمّ جلبه من إفريقيا للعمل عند الأبيض الذي ينقلب سيّداً له. وهو ما نلمسه عن قرب إلى حدّ يومنا هذا من خلال تسمية «عبيد»، وحضورهم الرّكحي في مختلف الحفلات والأعراس التقليديّة في الجنوب التونسي التي تتخللها اللوحات الفلكلوريّة الراقصة المزوجة بالرقص والشعر ووقفات الاستراحة المخصّصة «للرّشق أو النّقوط»، أو ما يعبر عنها في الجنوب التونسي بـ«الرمي».

إنّ النسبة العدديّة لأصحاب البشرة السوداء تتفوّق بالجنوب التونسي، وخاصّة بولاية مدينين مقارنة بقية الولايات الأخرى. فنظهر هذه الأقلّيّة وكأنّها كثرة عدديّة تفوق أعداد الفاعلين الاجتماعيّين، أي أصحاب البشرة البيضاء. ولعلّ أهمّ ما يميّز هذه الأقلّيّة طريقتها في اللباس وإتيانها أحياناً لبعض السلوكيات المثيرة للانتباه حقاً.

وتضيف «إقبال الغربي» بأنّ التمثّلات قد تُلاحق المرء حتى في الكبر فتجعل منه كائناً متعصباً مختل التوازن، رافضاً ومقاوماً لأشكال الاختلاف كلها. اعتمدت الباحثة في ورقتها المعنونة «مقاربة سيكولوجية لفهم آليات كراهية وعداء الآخر المختلف» المقاربة السيكولوجية لتبيين بأنّ التطرف سلوكٌ عصابيٌّ يعكس بنية نفسية راسخة في أعماق النفس البشرية، تحتاج أيضاً لتحليل نفسي لفك رموزها وتفكيك دلالاتها وإدراك معانيها الواعية واللاواعية أيضاً.

إنّ المتأمل في الخطابات المتطرفة المعادية للآخر يُلاحظ أنّها كانت تسعى جاهدةً إلى إلغاء أنواع الاختلافات كلها داخل المجموعة، وإلى إسقاط أشكال العدوانية كلها على الأقليات العرقية والجنسية الموجودة. فمن الضروري إبراز العوائق اللاواعية التي تعيق تشرب آليات التسامح وقبول الآخر. وعلى المستوى المعرفي فإنّ عداءنا وإقصاءنا للآخر المختلف يتجسّدان، بالأساس، عبر الآليات الرئيسية التالية:

- البحث عن اليقينيات
- الحاجة إلى الأب الرمزي والحماية
- شيطنة الآخر المختلف

إنّ عداء الآخر وإقصاءه هو، في الواقع، نكوص إلى الفطري ضد المكتسب؛ نكوص إلى العنافة ضدّ الحداثة القائمة على تعددية أشكال التعبير والتفكير والسلوك واحترام الحريات الفردية واحترام حقوق المرأة والطفل وبكلمة حقوق الإنسان، وفيما يخصنا حق الاختلاف أساساً. فالآخر يمكن أن يكون موضوع انبهار، كما يمكن، أيضاً، أن يكون موضوع احتقار، وذلك حسب اختلاف السياقات. ولقد ارتبط هذا المفهوم في المجتمعات المغلقة، عموماً، بتعالّي الأنا على الآخر لا لشيء إلا لكونه يختلف عنا حتّى داخل المجتمع ذاته لأسباب عديدة: عرقية أو دينية أو جنسية أو جهوية...

تناولت «رانية الغويل» موضوع الإعاقة كفضة اجتماعية موصومة، تعيش الإقصاء والتمييز. ولقد توصلت من خلال عملها الميداني للبحث السوسيولوجي داخل أحياء شعبية بالعاصمة «دوار هيشر وجبل الأحمر أساساً» بأنّ المستوى المعيشي للمعوق بحسب شعبي عمق من درجة إقصائه، وذلك لغياب بنية تحيية مهياة، وإلى جانب ارتفاع نسبة الفقر وغياب فضاءات الترفيه، وتمثّلات سلبية مضاعفة موجهة إليهم... فتمّة العديد من المعوقين الذين توسّلوا بالاقتصاد اللأ شكلي والتسوّل للاستمرار في العيش، بدءاً ببيع الأكياس البلاستيكية، وانتهاءً عند بيع الأدوية الموجهة إليهم، والتي تكون عادة في نوع من أنواع المخدرات.

وتتضح تجربة الإقصاء الاجتماعي خاصة من خلال الشعور الدائم بالألم الذي يتجلّى في قول المستجوبين: «فديت، حزين». فهؤلاء المستجوبون كثيراً ما كانوا يتحدثون عن وضعيتهم بإحساس يشوبه الألم، فيعتقد جُلهم بأنهم منسيون من جانب الدولة، ومن جانب السياسيين أنفسهم الذين لا يتذكرونهم إلا في فترة الانتخابات، وهو ما عمق من درجة الإعاقة لدى هذه الفئة.

ولقد قدّم «عبد الستار السحباني» معجمًا لمختلف الكلمات والتعابير التي لها علاقة بالإقصاء والتّمييز والازدراء الموجهة ضدّ شرائح اجتماعيّة وأفراد بدعوى كونهم مارقين أو منحرفين أو كُفّار أو مثليّين، أي في النهاية لا يمتثلون إلى المعايير والقيم الاجتماعيّة السائدة.

لقد سعى الباحث إلى إثراء هذا المعجم بعديد المفاهيم الفلسفيّة والسوسيولوجيّة والأنثروبولوجية والنفسية، وذلك نظرا للعلاقة المهمّة التي تربطها ببض الكلمات مثل: الإقصاء، الاندماج، ملقوطة، الانحراف، الانتحار، الارهاب، الأخرية، التنمية الجهويّة، التدين، التنشئة الاجتماعيّة، الحجاب، العنصريّة...إلى غيرها من المفاهيم. وقد قدّم الباحث خلفيات ومرجعيات ممّا هو متداول في الخطاب اليومي التونسي كما بيّنه هذا الجدول الآتي:

| المثليّ | أسمر البشرة | ذوي الإعاقة |
|--|--|--|
| عطاي، خنثة ذكر، حسان، يلعبها، عصفور، سلعة، كريبوكه | كلوش، فحمة، وصيف، مرعوية، عبيد، قيرة، مصنان، نيقرو.. | معوّج، نصّ يدّ، مهبول، ميخن، عمشة، أطرش، بكوش، معوج... |
| الأفراد القادمين من الأرياف إلى الفضاءات الحضرية | فعر، جبري، وراةلبلايك، متلنصي، زكيم، نهوشي، قرفي... | من غير ديانتته أو يجهر بإفطارة في رمضان |
| | | كافر، زنديق، خارج الملة، مهودة، شيوعي، مرتد... |



ولعلّ من أبرز الأمثلة المهمّة في سياق موضوعنا، نجد تلك التمثلات الاجتماعيّة للأسود أو للمثلي أو أيضا المنحرف أو حتى الزّاني والكافر والملحد... وهي تمثلات محكومة، في الغالب، بشحنة سلبية، في مقابل التمثلات التي نحملها عن التقوي والصّادق والمؤمن والشّجاع والمخلص... التي هي محكومة بشحنة إيجابيّة بعيدا عن المرجعيّات الأخلاقيّة والأعراف والعادات والتقاليد...

يتراجع الفعل الفردي والجماعي للتمثلات، ولكن تبقى مع ذلك إحدى المكوّنات الأساسيّة للاتّصال الفردي والجماعي للفعل الثوري في تونس. وهو، في إطار العيش المشترك، يسعى إلى تخليص التمثلات الاجتماعيّة باعتبارها آليّة إدراك وفعل من عديد الأحكام القديمة حول مكوّنات اجتماعيّة وممارسات اجتماعيّة على غرار الكافر والمثلي... فلم يعد بالإمكان، اليوم، الحديث عن التمثلات الاجتماعيّة في صيغة ومرجعيات المجتمعات التقليديّة، لأننا أصبحنا نعيش في فترة تفكّكها على اعتبار الصيغة التعاقدية التي تتطوّر بشكل كبير في المجتمعات المعاصرة، والتي تجعل من التعدّد والتنوّع والتفرّد أحد سيماته الأساسيّة.

وإضافة إلى ذلك فهناك ممارسات تمنع المثليين من حقهم في التمتع بمحاكمة عادلة، وتجنّب الإيقاف العشوائي والفحوصات الطبيّة المهينة (الفحص الشرجي) التي يعتمدها القاضي كأدلة قاطعة لتتبع اللّوطني السّالب. ثانياً، الأقليّات الدّينيّة، إذ يبقى الإسلام، بالرغم من اعترافه بديانات أخرى، الدّين المهيمن، على الرغم من أنّ هناك حرّية مسندة للأديان الأخرى لتسيير شؤونها بنفسها، إلا أنّ الدولة قد تتدخّل فقط للمساعدة وليس للتسيير. وفي هذا الصدد تبدو وزارة الشؤون الدّينيّة وكأنّها وزارة «الشؤون الإسلاميّة» في المقام الأوّل.

لم يُخصّص التقرير الصادر عن وزارة الشؤون الدّينية في ٢٠١٢ للديانات غير الإسلام سوى صفحة مقابل عشرين صفحة للدين الإسلامي، إضافة إلى حالة أداء اليمين أو القسم. فاليمين الدّستورية التي يؤدّيها رئيس الدولة وأعضاء الحكومة ونواب الشعب والإطارات العليا للدولة لها صيغة دينية واضحة تتمثّل في: «أقسم بالله العظيم...والله على ما أقول شهيد» وأضافت إليها الأعراف الدّستورية طريقة وضع اليد على المصحف. وبالرجوع إلى الدّستور نجد أنّ رئيس الجمهورية (ف76) ورئيس الحكومة وأعضاؤها (ف89) وأعضاء مجلس نواب الشعب (ف58) ملزمون، جميعهم، بأداء اليمين حرفياً. ثالثاً، الأقليّات اللغويّة، إذ يعتبر الدّستور اللغة العربيّة اللغة الرسميّة (التوطئة- الف ٣٩)، كما هو الأمر لبقيّة النصوص التشريعيّة والترتيبية. فاللغة العربيّة هي لغة المحاكم، وكل المرافعات وتحرير عرائض الدعوى لا تتمّ إلا باللّغة العربيّة الفصحى. ولعلّ من أهمّ وسائل إهمال لغات الأقليّات عدم وجود إحصائيات رسمية حول الناطقين بالأمازيغيّة وعدم تقديم الدولة لأيّ مساعدة لدعم تدريس هذه اللّغة.

تضعنا مظاهر هذا التّعدي على حقوق الأقليّات كلّها أمام ضرورة ملحة لإرساء نظام قانوني خاصّ بالأقليّات، وضامن لحمايتهم.

II. إقصاء اجتماعي للأخر المختلف وتمييزه:

يطرح مفهوم الإقصاء في علاقته بالعيش معاً أو العيش المشترك جدلاً واسعاً. إذ كثيراً ما يُوضع القصّي في حالة دنيّة تنعكس على سلوكه وممارساته. وفي تونس، تتعدّد أشكال الإقصاء، منها خاصّة: الإقصاء الضمني كوضع العراقيين الاجتماعيين أمام مشاركة المرأة في المراكز القياديّة أو الإقصاء الناعم كمنع الزواج المختلط أو الإقصاء القهري كمنع بعض الأحزاب أو حتى التّشكيلات السياسيّة من المشاركة في نحت القضاء العامّ أو الإقصاء الممنهج كالإقصاء الاجتماعي للمثليين أو الإقصاء العقائدي كعدم السماح لبعض المجموعات الدّينيّة من ممارسة طقوسهم بشكل قانوني وعلني أو الإقصاء الثقافي كمنع بعض المجموعات العرقيّة أو اللغويّة من الحضور الفعلي والعملي على السّاحة الثقافيّة والاجتماعيّة أو الإقصاء الاقتصادي في علاقة باللاتوازنات التنمويّة الجهوية...

تفرّعت محاورُ ورقات البحث المقدّمة إلى محاور ثلاثة: أوّلها البعد القانوني، وذلك من خلال تقديم صورة واضحة في مستوى النقص في القواعد الحامية للأقليات وحقوقهم وتأثير ذلك على مستوى حياتهم المعيشة، مع تقديم مجموعة من التوصيات. وأمّا ثانيها فيتمثل في البحث في المستوى النفسي الاجتماعي لفئات موصومة اجتماعياً نتيجة اختلافاتها من خلال دراسات ميدانية وتقديم معجم مختلف الكلمات والتعابير التي لها علاقة بالتمييز والإقصاء الموجهة ضدّ شرائح اجتماعية. وأمّا ثالثها، فيتمثل في تقديم المراحل التنموية التي عرفتها تونس والتفاوت الجهوي الملاحظ بين الولايات باعتماد مجموعة من المؤشرات الجهوية، كما سيتمّ تقديم بعض التوصيات.

I. فراغ تشريعي خاصّ بالأقليات:

يبدو أنّ التنوّع في تونس مازال يسير جنباً إلى جنب مع التمييز في القانون والوقائع التي تواجهها بعض الجماعات أو الأقليات في تونس. وهو تمييز يتعارض، في حقيقة الأمر، مع المساواة المعترف بها في الدستور التونسي، ولكن بشكل خاصّ مع النصوص الدولية بما في ذلك صكوك الأمم المتحدة التي صادقت عليها تونس. ولقد بين الباحث «عمر الفصاطوي» من خلال ورقة بحثه أنّه لا تزال هناك أوجه قصور عدّة فيما يتعلق بالتنسيق مع التزامات تونس الدولية، وبالتالي منع ضحايا التمييز من التمتع الكامل بالمواطنة، وحتى في بعض الأحيان القدرة على تقديم شكوى إلى السلطات المختصة. تهدف هذه الورقة، إذن، إلى التركيز أولاً على أشكال التمييز الموجودة في تونس وفقاً لأساس التمييز ووجود نصّ أممي خاصّ بهذا الشكل من أشكال التمييز. وستتوقّف المقالة، كذلك، عند أنواع التمييز التي لم تحظ بنصّ أممي خاصّ مثل التمييز على أساس الميل الجنسي والهوية الجنسية.

أمّا «آية بوصحيح» فقد قدّمت صورة واقعية حول الأقليات في تونس. فلقد فضّل المشرّع عدم المساس بما يُسمّى بالهوية الوطنية، ممّا أدّى إلى عدم ضمان المساواة بين مواطني البلد الواحد. وذلك راجع لغياب مصطلح الأقليات عن جميع النصوص القانونية بما فيها الدستور الذي أدّى ضرورة إلى غياب قواعد قانونية خاصة بالأقليات. ولكن ذلك لا ينفي من أنّ حقوق الإنسان لطالما كانت ملجأ الأقليات في تونس، التي التجأت إلى قواعد حقوق الإنسان الدولية لتحقيق الحد الأدنى من الحماية. أدّى النقص في القواعد الحامية للأقليات لتهديد الأقليات، وقد وقعت تجاوزات عديدة وانتهاكات في حقهم، تمسّ من كرامتهم وحتى من حرمتهم الجسدية.

وأمّا «خالد الماجري» فقد أبرز في مداخلته مجموعة من النقاط الأساسية المرتبطة أولاً بالأقليات الجنسية، إذ لا وجود في تونس لنصّ يمنع الجنس أو يسمح بتغييره. وإفصاح مغايري الجنس عن هويتهم الجنسية في الفضاء العامّ قد يُعرضهم للمضايقة والابتزاز، عبر تطبيق نصوص تشريعية فضفاضة تجرّم «الاعتداء على الأخلاق الحميدة» و«التجاهر بما يناهز الحياة».

1- الأقلّيات الكلاسيكيّة أو القوميّة: وهي فئات من مواطني الدولة، تنتمي من حيث العرق أو اللغة أو الدين إلى غير ما تنتمي إليه الأغلبية (منظور القانون الدولي العامّ ويبرز هنا خصوصاً العلاقة بين تعريف الأقلية وتعريف الدولة ومكوناتها).

2- الأقلّيات غير الكلاسيكيّة أو الاجتماعية: وهي نتيجة إطار قانوني وسياسي واجتماعي، لا يكرّس حماية ناجعة لها (وظهورها قانوناً هو نتيجة للقانون الدولي لحقوق الإنسان) إنّ الأقلية، إذن، هي فئة من المواطنين لا يعترف لها القانون بحقوقها البتّة، أو قلّ هو يعترف لها بحقوق أقلّ من الفئات الأخرى، بما يجعل أفرادها في وضعيّة دونيّة تجعل من الجائز نعتهم بـ«المحقّرين».

ولقد بيّن «عبد الستار السحباني»، في ورقته العلميّة، أنّ الأقلية ليست مفهوماً إحصائياً. إذ يمكن للأغلبية، في مجتمع ما، أن تكون في وضع الأقلية، أي إنّها بعيدة أو مقصيّة من دوائر القرار. فهي، نتيجة لذلك، في مرتبة دونيّة. ولقد تمّ توظيف هذا المصطلح قبل الثورة لنعت كلّ المجموعات المقصيّة أو المهتمّشة أو التي لا يراد أن يكون لها موقعاً اقتصادياً أو اجتماعياً أو حتى المعارضين أو الذين يُعانون من التهميش على كونهم أقلية.

يطرح مفهوم الأقلية، بحسب «عبد الستار السحباني»، العديد من التساؤلات الإجرائيّة حول ما يمكن اعتبارهم بالأقلية. فهل السود في تونس هم أقلية؟ وهل المثليون في تونس هم، أيضاً، أقلية؟ ثمّ هل يمكن اعتبار الأمازيغ في تونس أقلية؟ وما شأن المجموعات الدينيّة كاليهود والمسيحيين والبهائيّين التونسيّين وغيرهم؟ هل هم، أيضاً، أقلية؟ يمكن أن نتوسّع فيطرح السؤال فنضيف: هل المرأة في تونس أقلية؟ وهل الأحزاب السياسيّة المعارضة أقلية؟ وهل أنّ مجموعات «الالترا» الرياضيّة في تونس أقلية؟

تحيل مرجعيّات مفهوم الإقصاء والدونيّة؛ إقصاء قانوني، اجتماعي، اقتصادي تعيشه العديد من الفئات في تونس نتيجة اختلاف دينهم، لونهم، لغتهم، جهتهم... أو نتيجة إعاقاتهم.

وقد بيّنت الباحثة «إقبال الغربي» أسباب هذا الإقصاء من خلال مقارنة سيكولوجيّة، مبيّنة عبرها أنّ سرّ إقصائنا للمختلف عنّا هو، في الواقع، كوننا نعيش مع الآخر باعتبارهِ عدواً مُعتدّاً على أمننا. وهذا ما يجعلنا نردّ الفعل بمشاعر الاضطهاد والتأمر. فنسقط، بالتالي، على الآخر المختلف عنّا عرقياً دينياً أو فكرياً مشاعر الحقد والكراهية التي عشناها في طفولتنا المبكّرة، ونعامله كمسؤول عن طردنا من الجنة الضائعة (الانصهار في الأمّ الحنون)، أي كتلك الأمّ الشريرة الفاطمة وكذلك الأب المستبدّ والخاصّ (طبعاً حسب الهوامات الطفليّة). وهكذا يقع تبرير أشكال العنف كلّها التي تصبح، بشكلٍ سحري، دفاعاً شرعياً ضد الآخر الذي ينبغي حماية الذات منه. وقد تلاحق هذه التمثّلات المرء حتى في الكبر، فتجعل منه كأننا متعصّباً، مُختلّ التوازن، رافضاً ومقاوماً لأشكال الاختلاف كلّها، وفي هذا الصدد يقول فرويد «إنّ سرّ شقائنا أنّنا عشنا أطفالاً».

وفي هذا اليوم الدراسي وقع السعي إلى التطرق لمجموعة من الإشكاليات المرتبطة بالواقع التونسي المعيش للأقليات وإقصاء للآخر المختلف، لا سيما ونحن في إطار العيش المشترك والانفتاح على الآخر. فلقد بات التنوع في مجتمعنا الحالي يُمثل إشكالية في ظل المفاهيم القيمة المرتبطة به والتمثلة في حرية المعتقد، والحق في الاختلاف والمواطنة أساسا، حيث أصبح لهذا التنوع تأثيراً على النسيج الاجتماعي باعتباره أحد أهم النظم الاجتماعية الفاعلة وأقواها في ضبط سلوكيات الأفراد والجماعات وتنظيمها وتجسيدها. ذلك أن تطور المجتمعات يُقاس بمدى قبول الآخر المختلف والعيش المشترك معه، والركائز الأساسية للمواطنة في المجتمعات المتحضرة هي التعددية باختلاف صورها، واحترام حقوق الإنسان خاصة منها الحريات الفردية.

وعندما عدنا، في تونس، إلى الذاكرة الشعبية والمخيل الاجتماعي وجدنا أنه قد تم اعتبار المختلف في دينه أو جنسه أو لغته أو حتى لون بشرته أو إعاقته موصوماً اجتماعياً. ويتجسد هذا الإقصاء عبر تمثيلات اجتماعية سلبية تبلورت، على سبيل المثال، عبر الملافيز الشفوية الآتية: «كلوش، كافر، خنثة ذكر، مهبول، معوج...»

ولا شك في أن مرجعيات هذه التمثيلات الاجتماعية مختلفة، وذلك بحسب سياقات تراكت تاريخياً من خلال التجربة اليومية، ونقلتها الأساطير والحكايات والأغاني والأمثال، من الممكن أن يكون الفرد قد تلقاها في محيطه الاجتماعي، ونشأ عليها وانطبع بها سلوكه فحددت نظريته إلى الظواهر. وهذا الأمر يثير، دون شك، العديد من المسائل ذات الأهمية البالغة، لعل أبرزها: مفهوم المواطنة وما يُثيره من إشكاليات من نوع الحقوق والواجبات. فرغم ديناميكية المجتمع والعمل على تأسيس الديمقراطية والحدثة، إلا أن التمييز ضد الأقليات قد أخذ أوجه عدّة مرتبطة بالجانب الاجتماعي وكذلك القانوني. فلقد غاب مصطلح الأقليات عن النصوص القانونية جميعها بما فيها الدستور التونسي.

وهو ما أدى، ضرورةً، إلى غياب قواعد قانونية خاصة بالأقليات. وإلى ذلك فقد ساهم الفراغ التشريعي في تطبيق قواعد تمييزية في حق الأقليات، وتهديدهم استناداً لقناعاتهم وتوجهاتهم وخياراتهم. ففي تونس، لاشيء يضمن حماية الأقليات، وهو ما أدى إلى التجاء العديد منهم لقواعد حقوق الإنسان الدولية بهدف تحقيق الحد الأدنى من الحماية سواء أمام القانون أو في المجتمع.

سنحاول، إذن، من هذا المنطلق الإجابة عن مجموعة من التساؤلات وردت في المؤتمر في سياق تحليلي علمي. وذلك عبر البحث أولاً عن مفهوم الأقليات من جانب قانوني واجتماعي. فمفهوم الأقليات يطرح العديد من الإشكاليات، والأقلية، من الجانب الإحصائي، هي جزء أمام الأغلبية، في حين إن الأقليات هي كما وردت في «ورقة خالد الماجري»، ومن منظور القانون الدولي العام، نوعان:

نظم مرصد الدفاع عن الحق في الاختلاف يوماً دراسياً لتسليط الضوء على إشكاليات الأقليات في تونس. وهو نشاط تمّ خلاله طرح مجموعة من الأسئلة حول المواطنة والديمقراطية وطريقة إدارة التنوع في تونس والغيرية، وذلك من زوايا مختلفة من بينها البعد القانوني والنفسي والاجتماعي والاقتصادي.



ملخص يوم دراسي عن واقع الحال للحق في الاختلاف في تونس

محتويات التلخيص

- 1- التذكير بالهدف من تنظيم اليوم الدراسي
- 2- التعريف بالمدخلات و طرحها لمسألة الحق في الاختلاف في تونس من زوايا معرفية مختلفة و متكاملة
- 1- الأطار التشريعي
- 2- المنظور السوسيلوجي
- 3- المقاربة النفسية
- 4- المقاربة التنموية
- 3- محاولة في فهم دوافع الإقصاء اجتماعي للأخر المختلف وتمييزه

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES AUTEURS ET TEXTES PARTICIPANTS AU COLLOQUE

Rania el Gouail رانية الغويل

Sociologie de l'exclusion à travers la réalité du vécu quotidien
.des personnes handicapées en Tunisie
Étude de cas : Douar Hicher et Jbal Lahmar

Sabrina Jlasi صبرين الجلاطي الهمامي

Le christianisme ... les minorités religieuses en Tunisie
Réalité et défis : Étude sociologique de terrain

Riadh Bchir رياض بشير

La disparité et la discrimination dans le développement régional
et local en Tunisie, ses manifestations et ses répercussions

Khaled Mejri // Les politiques publiques et les minorités en
.Tunisie

Amel Naghmouchi

Le phénomène du racisme en Tunisie : entre rejet et confirmation

Omar Fassatoui // Le droit à la différence en Tunisie : entre les
engagements internationaux et la réalité

Eya Boushah // Le droit à la différence dans le droit tunisien

Iqbal gharbi // Approche psychologique du fanatisme et du
rejet de l'altérité

Abdessater Sahbani // Glossaire des termes et expressions
discriminatoires

Olfa Ghrissa // Conclusion et synthèse des travaux

ANNEXE 2 : Tableau de synthèse par macro catégorie de minorité

| Méso-catégories de minorité | Préconisations des auteurs |
|---|---|
| minorités liées à l'état de santé : le handicap | EL GOUEIL Pour se sortir de cette situation l'auteur rappelle qu'il est impératif que les autorités se conforment aux conventions internationales ratifiées dans le domaine du handicap. Elle insiste sur le fait que la priorité doit être accordée à l'insertion de ces individus par l'emploi. |
| minorités religieuses | JLASSI Mais de surcroît il montre la volonté de limiter la liberté individuelle et de la contrôler par le fait religieux. Ce qui entre en contradiction avec un certain nombre de textes de loi qui affirment la liberté de la croyance |
| minorités ethniques | NAGMOUCHI il faut trouver le moyen de combattre les représentations qui sont bien ancrées dans les esprits. |
| traitement transversal de plusieurs groupes de minorités (sexuelle, ethnique, religieuse) | FASSATOUI Globalement l'auteur évalue positivement les actions entreprises vers l'acceptation de la diversité. Le mouvement vers plus de tolérance semble en marche, même si le rythme reste lent |
| traitement transversal de plusieurs groupes de minorités (sexuelle, ethnique, religieuse) | BOUSHIH La solution préconisée par l'auteur repose d'abord sur la volonté politique pour renforcer l'arsenal législatif et lever l'ambiguïté. |

traitement transversal par les disparités de développement régionales

BCHIR Dans l'objectif de corriger les inégalités territoriales, l'auteur propose d'un côté, de se pencher sur l'élaboration d'une approche globale et intégrée des politiques de développement. D'un autre côté, il lui semble nécessaire de redéfinir le découpage administratif du pays afin de tenir compte des similarités de certaines zones auxquelles il faudra appliquer la même politique.

traitement transversal de plusieurs groupes de minorités (sexuelle, ethnique, religieuse) au travers de l'action des pouvoirs publics

MEJRI l'auteur rappelle tour à tour l'absence de textes qui pénalisent les actes prétendument délictueux, l'existence de textes de loi qui protègent la liberté de ces minorités, et la signature par les autorités d'accords internationaux visant la protection de ces minorités (ONU). Il devient difficile de justifier ces agissements sans tomber dans l'illegalité de l'enfreinte des règles démocratiquement votées par des citoyens ou signées par l'état. Les acteurs publics se retrouvent dos au mur et n'ont d'autre option que de revoir leur action à la lumière de la loi et des accords internationaux signés par les autorités politiques.

Fanatisme et production de la différence

GHARBI L'auteure commence par rappeler que le discours intellectuel a des effets limités sur le fanatisme qui se nourrit à une autre source (la démagogie, les dogmes). Il faut s'atteler à bâtir « une politique globale qui accordera une place à l'émotionnel et au spirituel, où le rêve, l'éducation et la justice sociale ont une grande place ». Un accent particulier est mis sur l'action envers les jeunes par le ré-enchantement de leur existence et l'espoir pour leur avenir. Un projet audacieux qui doit associer différents acteurs dont l'école dans l'objectif de raccommoder un lien social longuement éprouvé par le besoin de se différencier et de se distinguer.

[1]**Howard Saul Becker** est un sociologue américain né le 18 avril 1928 à Chicago. Il publie *Outsiders* en 1963

[2]**Les auteurs du Métier de sociologue (1968)** – Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron – mettaient en évidence la convergence de Karl Marx, Max Weber et Émile Durkheim sur « le principe de la non-conscience, conçu comme condition sine qua non de la constitution de la science sociologique ».

[3]**Texte tiré du livre de Durkheim** « Education et sociologie », édité en 1922

[4]**Essentialiser**, c'est réduire un individu à une seule de ses dimensions.

[5]**La date de naissance du fait majoritaire remonte à 1962.** La guerre d'Algérie terminée, le général de Gaulle entame une bataille politique qui va refaçonner la Ve République. La fondation de la Ve République en 1958 s'appuie sur un compromis entre plusieurs partis.

Conformément à la vision gaullienne énoncée dans le Discours de Bayeux du 16 juin 1946, elle confère plus de poids au Président qui n'est plus élu par le Parlement, mais par un collège électoral de 80 000 membres. Quant au Parlement, il n'est plus élu à la

proportionnelle, mais avec un nouveau type de scrutin permettant de faire émerger une majorité cohérente qui incite aux alliances politiques. La Ve République organise donc une bipolarisation de la vie politique française. Elle ne va cependant pas assez loin pour de Gaulle, qui souhaite renforcer la bipolarisation en instaurant l'élection du président de la République au suffrage universel direct.

[6]Discours de la servitude volontaire, 1549

[7]**1-- En 1992, l'Assemblée générale a adopté par consensus la Déclaration des Nations Unies sur les droits des minorités**

(résolution 47/135). Il s'agit du principal document de référence en la matière. Les États doivent protéger et promouvoir les droits des personnes appartenant à des minorités.

2-- La Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide fait partie des sources juridiques citées dans la Déclaration des Nations Unies sur les minorités comme protégeant les droits des minorités. C'est l'une des premières conventions adoptées par l'Assemblée générale (résolution 260 A (III) du 9 décembre 1948) et elle a trait à la protection des groupes, y compris des minorités, et de leur droit à l'existence physique.

Aucun mécanisme n'a été établi pour en surveiller la mise en œuvre

[8]Le village planétaire, est une expression de Marshall McLuhan, tirée de son ouvrage The Medium is the Massage paru en 1967, pour qualifier les effets de la mondialisation, des médias et des technologies de l'information et de la communication.

[9]Ici la référence est tirée du célèbre livre « Les Règles de la méthode sociologique » publié en 1895 par Émile Durkheim.

[10]Alan Abramowitz, politologue de l'Emory University, en Géorgie, a développé un modèle de prédiction des élections, qui se base sur la popularité du président, sa longévité et les performances économiques. Un modèle qui a fonctionné de 1988 à 2016.

Il y a deux ans, toutefois, il avait senti la montée de Donald Trump, notamment à cause de la profonde division qu'il décrit dans le pays

[11]A consulter l'article paru dans les Echos du 17/09/2018 ; Alan Abramowitz : « Aux Etats-Unis, le vote est motivé par la haine de l'autre camp »

مرصد الدفاع عن الحق في الاختلاف"

تأسس المرصد في غرة افريل 2018 وهو يجمع عددا من الجمعيات والمنظمات الوطنية التي تعمل على النهوض بوضع حقوق الانسان الخاصة بالأقليات والفئات المعرضة للتمييز في تونس

Retrouvez-nous au 68 rue
2 mars 1934- Centre
Bouchoucha
3e étage-D2 - Bizerte 7000

www.o3dt.org

Contactez-nous par
Tél/fax : +216 72421692
ou par mail à :
projeto3dt@gmail.com



Projet financé par le FNUD

